DREAL GRAND EST

Rapport d'activité 2016



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr


Sommaire

Le mot de la direction

Créée dans le cadre de la réforme territoriale, la nouvelle DREAL Grand Est regroupe depuis le 1er janvier 2016 les équipes des DREAL d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine. La nouvelle direction, placée sous l'autorité du préfet de région et des préfets de départements, exerce ses compétences dans les domaines de l'écologie, de la prévention des risques, de l'énergie, du logement et de la construction, des transports, de l'aménagement et de l'urbanisme, portant ainsi les politiques prioritaires du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires.

Au cours de cette première année, la DREAL a mise en oeuvre dans tous les domaines des premières réalisations à l'échelle Grand Est, dont les plus structurantes et transversales ont impliqué l'ensemble des services, comme l'illustrent les démarches citées menées avec l'ensemble de nos partenaires (collectivités, associations, établissements publics, fédérations professionnelles) :

— la labellisation de Territoires à Énergie Positive pour une Croissance Verte ;
— l'installation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Grand Est ;
— le déploiement de la directive européenne inondation, avec l'élaboration des Stratégies Locales de Gestion du Risque Inondation dans les territoires, et l'accompagnement des collectivités dans la mise en place de la compétence obligatoire de Gestion des Milieux Aquatiques et des Préventions des Inondations ;
— la constitution et l'installation du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement pour assurer une gouvernance régionale rénovée des politiques de l'habitat ;
— le lancement des travaux d'élaboration du Plan Régional Santé Environnement ;
— la mise en œuvre de la réforme de l'autorité environnementale avec la création de la mission régionale.

L'année 2016 a constitué une année importante de transition, elle marque le début de la vie de notre nouvelle organisation. Notre implantation sur les trois sites principaux de Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg a nécessité la structuration d'un fonctionnement et d'un management adaptés au multi-sites, la reconstruction des partenariats avec nos interlocuteurs externes, et la poursuite de notre engagement sur nos missions de service public. Les agents se sont mobilisés pour tenir les objectifs dans un calendrier très serré. Nous souhaitons ici les remercier pour leur implication face à l'ampleur des travaux mis en œuvre et les féliciter d'avoir relevé ce challenge.

Le professionnalisme et l'engagement dont témoignent ces réalisations valent à la fois pour nos deux services supports, qui ont été fortement mobilisés pour accompagner au mieux services et agents en période de réforme, et pour les huit services métiers et les huit Unités Départementales, engagés sur la prise en charge des dossiers et projets à la nouvelle échelle, et sur la définition des méthodes de travail les plus adaptées.

Nous avons le plaisir aujourd'hui de présenter ce premier rapport d'activité de la DREAL Grand Est, qui met en lumière les faits marquants de l'année et présente notre nouvelle organisation, au service du développement durable et de la cohésion sociale de la nouvelle région.

Nous vous souhaitons bonne lecture.



L'Équipe de direction
(de gauche à droite)

Michel MONCLAR
Renaud LAHEURTE
Emmanuelle GAY
Jean-Marc PICARD
Dominique VALLÉE
Laurent DARLEY

Politiques publiques & missions de

Politiques publiques & missions

La construction d'une politique régionale de l'habitat adaptée aux besoins des habitants et du territoire

La DREAL anime la politique régionale de l'habitat en veillant à répondre aux besoins très différenciés du territoire.

Elle conduit l'effort de production de logements sociaux et veille à l'amplification des programmes de rénovation urbaine et de rénovation énergétique.

- 5,5 millions d'habitants
- Densités inégales
- Étalement urbain
- Parc de logement ancien énergivore
- Marché du logement tendu dans les zones à forte densité démographique
- Centre-bourgs des villes petites et moyennes dévitalisés

La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, l'accompagnement de la transition écologique et l'évaluation environnementale

La DREAL veille à favoriser la mise en valeur des espaces et des paysages, ainsi qu'à renforcer la connaissance et la préservation de la biodiversité et développe des actions visant a améliorer la qualité de l'eau et de l'air sur le territoire.

Elle contribue à la qualité du débat environnemental, à la sensibilisation du public et des porteurs de projets sur les sujets environnementaux.

L'accompagnement de la transition énergétique pour la croissance verte

La DREAL incite au développement d'actions visant à réduire la consommation d'énergie et des ressources fossiles.

Elle mobilise les territoires en faveur de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables.

La promotion d'un aménagement durable

La DREAL accompagne le positionnement de la région au sein du territoire européen.

Elle contribue au déploiement d'une ingénierie territoriale sur l'ensemble de la région et promeut un urbanisme économe en foncier.

Elle développe une approche transversale et concertée des politiques d'aménagement des territoires dans un objectif de transition écologique de ceux-ci.

- Variété des territoires
- Espaces urbains dynamiques
- Territoires en reconversion
- Métropoles attractives
- Frontières avec quatre pays européens
- Territoires agricoles importants
- Limitrophe avec l'Île-de-France

la DREAL en Grand Est

de la DREAL en Grand Est

Forte richesse de la biodiversité et des paysages

Qualité de l'eau et de l'air relativement dégradée

Mix énergétique diversifié

Engagement fort dans le processus de transition énergétique et dans le développement de l'économie verte

Le renforcement de la multi-modalité, de la fluidité et de la sécurité des déplacements.

La DREAL agit pour renforcer la complémentarité des moyens de transport et pour remédier aux discontinuités des infrastructures.

Elle veille également à la sécurité du réseau et au développement d'un maillage de transport régional efficient. Elle contrôle le respect des règles de sécurité des transporteurs et des véhicules.

1ère région pour le volume de marchandises importées ou exportées par la route

Flux importants de transits internationaux

Importantes plates-formes multimodales

Grand réseau de voies navigables

Axes structurants nord/sud saturés

Réseau ferroviaire de fret vieillissant

La prévention des risques à fort impact humain et économique

La DREAL approfondit la connaissance des risques et organise sa diffusion. Elle pilote et coordonne la gestion de tous les risques.

Elle met en œuvre, en liaison avec les services départementaux, les outils de prévention et d'information pour réduire la vulnérabilité des territoires.

Risques miniers

Tissu industriel important et diversifié

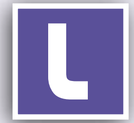
Importance du risque inondation spécifique

Présence de grands sites SEVESO

Transport de matières dangereuses

Service transports

Service transports



La raison d'être du service Transports est de garantir des déplacements sûrs, au service du développement du territoire et dans le respect de l'environnement.

Faits marquants 2016


Chantier de l'A304



Poursuite du chantier de l'A304

Cette opération phare concerne la réalisation d'une nouvelle liaison autoroutière de 31 km entre Charleville et la frontière belge. L'année 2016 a vu le début des travaux de construction des chaussées comportant des équipements, des dispositifs de retenues, d'assainissement et de signalisation.

Fin 2016, la majeure partie des travaux de ce lot étaient achevés entre l'échangeur de la Chattoire et celui du Charnois.

Par ailleurs, des dispositions confortatives exceptionnelles ont été mises en œuvre au droit du déblai D10, zone de 1200 m présentant une grande instabilité. Une solution originale mariant deux technologies inédites a été mise en œuvre : Trench Mix® et CMC.

Enfin, la mise en œuvre des mesures compensatoires s'est poursuivie activement avec la recherche de sites adaptés conformément aux engagements pris par l'État.

Déviation RN44 de Chepy : démarrage des terrassements

La déviation de la RN44 à Chepy, inscrite au CPER 2015-2020, est financée par l'État à hauteur de 85 % et par le Conseil départemental de la Marne.

Les travaux ont débuté en 2015 par la réalisation des ouvrages d'art, qui sont terminés depuis octobre 2016.

Les travaux de terrassements, assainissement et chaussées et des échangeurs ont débuté en novembre 2016.

Nouvelle phase d'études et de concertation pour le projet A31 Bis

Suite au débat public qui s'est déroulé du 15 avril au 30 septembre 2015, et en s'appuyant sur son bilan, la ministre de l'Environnement et le secrétaire d'État aux Transports ont défini par décision ministérielle du 12 février 2016 les conditions de poursuite du projet. Conformément à cette décision, un comité de pilotage (COPIL) et des comités de suivi par secteur avec les collectivités locales et les associations ont été mis en place en 2016 et un garant de la concertation a été désigné. Le 2 mai 2016, le Préfet de Région a lancé en réunissant le COPIL la nouvelle phase d'opportunité qui consiste à approfondir l'étude des alternatives et la définition des caractéristiques des aménagements. La liste des études et le calendrier des comités ont été validés par cette instance. Il a été convenu d'établir une charte de la concertation qui formalise l'association des différentes parties prenantes (principales collectivités locales, acteurs sociaux économiques, associations). Une deuxième réunion du comité de pilotage du projet A31Bis s'est tenue le 12 décembre 2016, pour analyser et valider les recommandations et propositions émises lors des comités locaux de suivi d'octobre, et définir les orientations à donner à la suite des études, dans l'objectif de préparer la phase de concertation avec le public qui sera à lancer à la fin de l'année 2017.

Démarrage du chantier de la VR52 (section A4-Rombas, phase 1)

Située au nord-ouest de Metz, l'opération VR52 A4-Vitry-sur-Orne constitue le dernier tronçon à réaliser de la liaison rapide entre l'autoroute A4 et l'autoroute A30. D'une longueur de 3,8 km et inscrite au contrat de plan État-Région 2015-2020 pour un montant de 73,5 M€, la section comprise entre le giratoire de Jailly à Marange-Silvange et le giratoire de Rombas sera en tracé neuf à 2×2 voies.

Afin de minimiser les nuisances routières, un passage en tranchée couverte de 400 m est prévu au droit de la zone urbaine de Marange-Silvange.

Les travaux du marché de génie civil de cet ouvrage emblématique du projet ont démarré en octobre 2016 au terme d'un important travail préparatoire. Le montant du marché est de 32 M€.

Le maintien de la circulation sur la RN52, la proximité des habitations riveraines et la nécessité de construire le tunnel sous les emprises de la route actuelle ont conduit à adopter des modes opératoires et des mesures d'accompagnement particuliers pour ce chantier.

Obtention de la DUP de l'opération d'aménagement multimodal sur A351/RN4

La déclaration d'utilité publique de l'aménagement multimodal A351/RN4 à l'ouest de Strasbourg a été prononcée par arrêté préfectoral le 24 mai 2016.

Cet aménagement consiste à créer une voie réservée aux transports en commun (TC) sur la RN4 et sur l'A351. Sur la RN4, il s'agit d'élargir à 2x2 voies la route existante afin de créer dans chaque sens une voie réservée aux TC. Sur l'autoroute A351, il s'agit de créer cette voie réservée sur la bande d'arrêt d'urgence. Cet aménagement permettra de fiabiliser les temps de parcours des cars de la ligne Wasselonne - Strasbourg qui constitue la seule offre TC dans ce secteur particulièrement dense et dépourvu de desserte ferroviaire. Ce projet s'inscrit dans un projet global dit TSPO (transport en site propre de l'ouest strasbourgeois) qui comprend les aménagements à l'Ouest sur la RD1004 pilotés par le CD67 et, à l'Est, les aménagements d'entrée de ville projetés par l'Eurométropole de Strasbourg sur le réseau communautaire.

L'aménagement s'étend sur près de 10 km, il est estimé aujourd'hui à 43 M€ avec un cofinancement de la Région, de l'Eurométropole de Strasbourg et du Département du Bas-Rhin. Les travaux devraient démarrer en 2019.

Journée « portes ouvertes » sur la Rocade Sud de Strasbourg (2e phase)

La seconde phase de la Rocade Sud permettra à l'horizon 2020 de relier directement les réseaux routiers structurants français et allemand. Cette seconde phase longue de 3,4 kilomètres, pour un coût de 60 M€, traverse la ligne SNCF de Strasbourg à Bâle, les cours d'eaux de l'Ehn et de l'Ergelsenbach, différents chemins agricoles et la RD84 entre Geispolsheim-gare et village, et comprend 4 ouvrages d'art.

Les travaux de ces ouvrages ont démarré à l'automne 2015 juste après les fouilles archéologiques. En 2016, 3 ouvrages étaient en chantier et un 4e a démarré en fin d'année. Pour découvrir ce projet d'envergure en toute sécurité, la DREAL a organisé le samedi 17 septembre une journée « portes ouvertes » du chantier dans le cadre des journées du patrimoine. Près d'un millier de visiteurs se sont déplacés.

Revoyure du volet mobilité multimodale des CPER 2015-2020

Les Contrats de Plan État-Région 2015-2020 associent l'État, les Régions et les collectivités infra-régionales autour de projets ayant vocation à exercer un effet de levier sur l'investissement local. Le volet mobilité multimodale est le premier en termes d'engagements financiers des sept volets du CPER unifié.

Les volets mobilité multimodale des 3 CPER signés dans les régions historiques en 2015 s'établissent à 575 M€ pour le mode routier, 514 M€ pour le ferroviaire et 101 M€ pour le fluvial et portuaire. Les apports de l'État sont de 573 M€ et ceux de la Région de 320 M€.

Au terme du processus de revoyure initié début 2016 par le gouvernement pour tenir compte du nouveau périmètre des régions et des compétences accrues prévues par la loi NOTRe, la signature de l'avenant aux trois CPER est intervenue le 5 décembre.

Les ajustements ont permis de consolider la concrétisation des programmes envisagés, de tenir compte des évolutions des projets, de l'obtention de financements européens et de l'actualisation des enjeux pour le Grand Est.

L'évolution globale sur tous les modes de transport est de +104,102 M€ dont +29,893 M€ de la part État et +50,308 M€ de la part de la Région.

Harmonisation de la tenue du registre des transports

La tenue du registre des transports constitue un outil de régulation de l'accès à la profession de transporteur public routier de marchandises et voyageurs. En 2016, son activité a été marquée par un important travail d'harmonisation des pratiques d'instruction afin d'apporter une homogénéité de traitement administratif à l'ensemble des entreprises de la région Grand Est.

Après avoir réalisé le diagnostic des modes de travail existants, ont été identifiés les thèmes prioritaires devant faire l'objet d'une harmonisation, à savoir :

- l'instruction des demandes d'inscription et de modification de situation ;
- la durée des titres de transports délivrés ;
- les procédures spécifiques de mise en demeure, suspension et radiation.

Pour chacun d'eux, des procédures unifiées ont été formalisées.

Opération coup de poing en Moselle

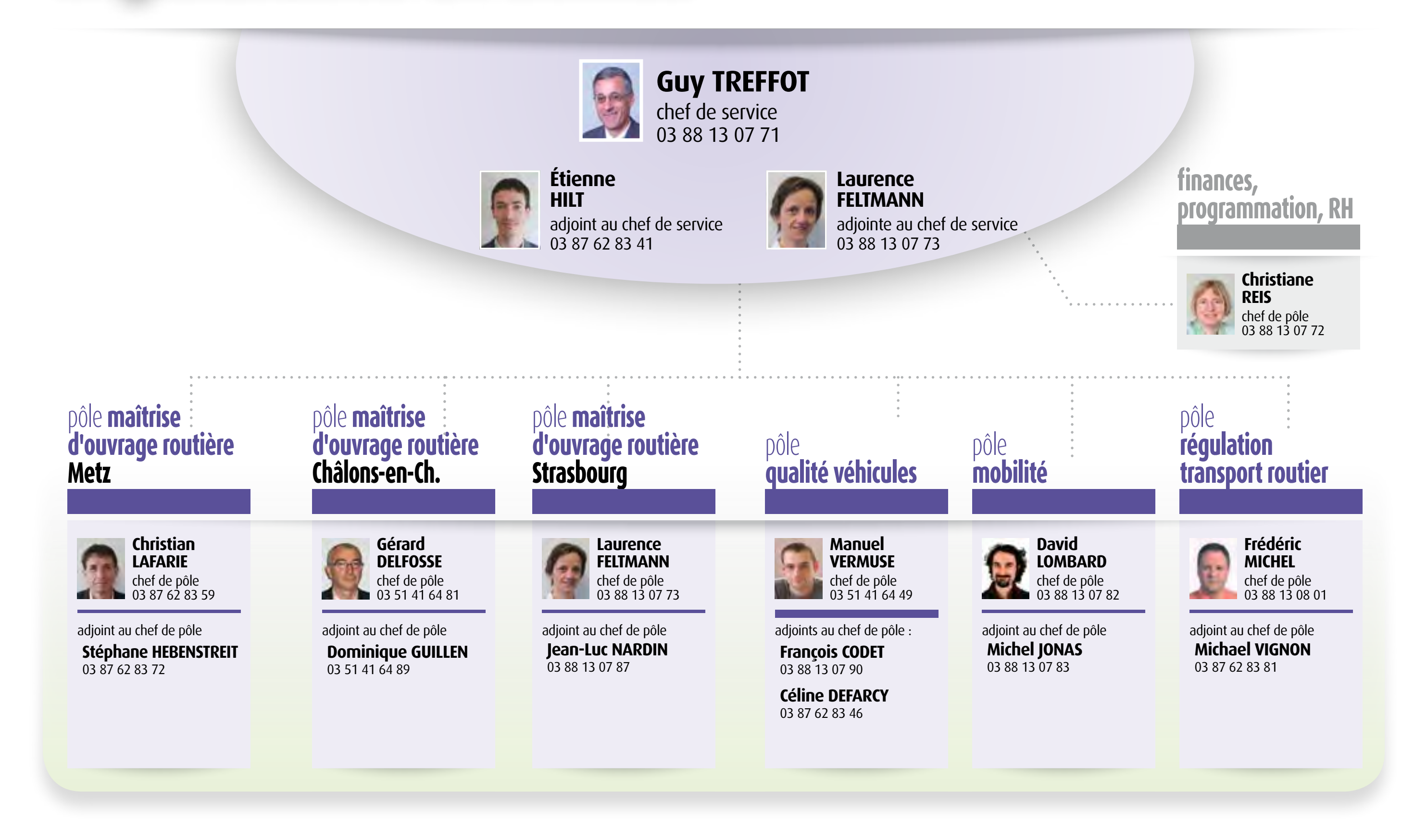
Les Contrôleurs des Transports Terrestres (CTT) vérifient sur le terrain (en bord de route et dans les entreprises) le respect des diverses réglementations pour lesquelles ils sont habilités, principalement : réglementation sociale européenne (temps de conduite et de repos), code des transports, code de la route, réglementation des matières dangereuses.

En septembre 2016, les CTT de l'unité RTR de Metz ont contribué à la réussite d'une vaste opération de contrôle dans la zone d'activité d'Ennery en coopération avec la DIRECCTE, l'URSSAF et la gendarmerie. 23 agents de l'État réquisitionnés par le Procureur de la République, dont 5 CTT, ont contrôlé 98 véhicules de transport routier de marchandises et dressé 15 procès verbaux.



Déviation du flux de poids lourd sur autoroute pour un contrôle aléatoire de ceux-ci

Organisation du service



Le pôle maîtrise d'ouvrage routière (Châlons, Metz, Strasbourg)

Les trois pôles « Maîtrise d'ouvrage routière » de Châlons, Metz et Strasbourg assurent pour le compte de la DREAL Grand Est, et par délégation de la DIT, la conduite des opérations d'investissement sur le réseau routier national et autoroutier (réseau non concédé), depuis la programmation et définition des besoins jusqu'à la mise en service des infrastructures et leur remise à l'exploitant. Le périmètre d'intervention de chacun de ces trois pôles est celui des trois anciennes régions.

Le pôle qualité véhicules

Le pôle « Qualité des véhicules » a vocation à :

— assurer le respect des règles communautaires dans le domaine de la sécurité technique des véhicules routiers et des exigences environnementales (bruit, pollution atmosphérique notamment), en veillant à la conformité des véhicules avant et après la mise en service ;

— garantir, au travers de la réalisation de contrôles régaliens, un suivi adapté des conditions du contrôle technique par la surveillance des centres de contrôle de véhicules légers, des poids lourds et des contrôleurs associés ;

— assurer un accompagnement technico-réglementaire des acteurs de la construction automobile ainsi que l'information du public sur ses domaines de compétences.

Le pôle mobilité

Le pôle « Mobilité » anime et accompagne les démarches régionales et locales sur la mobilité durable et coordonne les investissements de l'État en matière de développement des infrastructures ferroviaires, fluviales et portuaires.

Il développe une expertise sur la mobilité et le transport durables pour anticiper l'avenir et être force de proposition auprès des partenaires de la DREAL.

Il promeut l'amélioration d'une connaissance globale et partagée sur les transports à travers des démarches partenariales d'observation régionale des transports.

Le pôle régulation de transport routier

Le Pôle « Régulation du Transport Routier » met en œuvre la politique publique de régulation et de contrôle du transport routier sur le territoire de la région Grand Est.

Ses missions conditionnent le respect des réglementations européennes et nationales qui encadrent ce secteur.

Elles sont ainsi des leviers essentiels pour atteindre les objectifs en matière d'exercice d'une concurrence saine et loyale, de sécurité routière, de protection du patrimoine routier et de progrès environnemental.

Un glossaire des sigles est disponible en fin de document

Perspectives pour l'année 2017

- Assurer la bonne poursuite de l'exécution du volet mobilité du CPER, poursuivre la participation aux travaux de la CRS, de la Grande Région et des autres instances transfrontalières, poursuivre la construction de l'ORT.

- Des objectifs propres aux différentes politiques publiques portées par le service :
  - réguler le transport routier ;
  - assurer la qualité des véhicules ;
  - conduire la maîtrise d'ouvrage des projets routiers ;
  - promouvoir des démarches de transports durables ;
  - accompagner la politique de sécurité routière et réduire les nuisances liées au transport.



Chiffres clés et activités

- **53 demandes de mise à disposition** en 2016 sur le BOP 203.
- **164 M€** consommés en AE et **115 M€** en CP.
- **3800 autorisations** délivrées sur la qualité des véhicules.
- **Presque 500 contrôles** exercés au sein des centres de contrôles techniques des véhicules légers et des poids lourds.
- **56 contrôleurs des transports terrestres** répartis sur 10 implantations territoriales.
- **4 500 entreprises de transport routier** inscrites aux registres en Grand Est, totalisant 51 300 copies de licences.

Au cours de l'année 2016, il y a lieu de relever :

- 380 inscriptions aux registres et 390 radiations ;
- 13 500 copies de licences délivrées ;
- 12 500 véhicules et 13 545 conducteurs contrôlés en bord de route et 1014 procès-verbaux dressés ;
- 19 000 véhicules pesés ;
- 311 entreprises contrôlées dans leurs locaux et 37 procès verbaux dressés ;
- 1 437 000 € de consignations.

Région HAUTS-DE-FRANCE
Région ÎLE-DE-FRANCE
Région CENTRE-VAL DE LOIRE
Région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Charleville-Mézières
Châlons-en-Champagne
Bar-le-Duc
Metz
Nancy
Strasbourg
Troyes
Chaumont
Épinal
Colmar

Principaux projets routiers inscrits au CPER

1 Requalification A35 Strasbourg
2 A351-RN4 - Aménagement multimodal ouest strasbourgeois
3 A353 - Rocade sud de Strasbourg (2nde phase)
4 RN59 - Déviation de Châtenois
5 A36 - Achèvement mise à 2x3 voies rocade nord Mulhouse
6 Aménagement plateformes douanières (Ottmarsheim, St Louis)
10 A304 - Y ardennais
11 RN44 - Déviation de Cheppy
12 RN4 - Protections phoniques déviation de Saint-Dizier
13 Etudes contournement de Langres - RN19
14 Aménagement de sécurité RN4-RN44
15 Aménagement de sécurité RN31
20 RN4 - Fin aménagement 2x2 voies Lunéville-Phalsbourg
21 Mise à 2x2 voies RN52 (Rombas-A4)
22 RN135 - Déviation Velaines-échangeur Ligny-en-Barois
23 Protections phoniques sur A31

Renforcements ou créations d'axes structurants
Contournements, renforcements ponctuels

Service transition énergétique, lo

Service transition énergétique,

Le STELC est chargé de porter les politiques de transition énergétique, qualité de l'air et climat, d'animer une politique régionale en matière d'habitat par le développement d'une offre de logement adaptée aux besoins, l'amélioration du parc existant et notamment sa rénovation énergétique et de promouvoir les politiques de construction et bâtiments durables en accompagnant les filières correspondantes.

Faits marquants 2016

Les 56 territoires à énergie positive pour la croissance verte

Les actions aidées portent très majoritairement sur la rénovation énergétique de bâtiments publics et la rénovation de l'éclairage public. D'autres actions rencontrées fréquemment concernent la réalisation de pistes cyclables et leur mise en sécurité ou jalonnement, ainsi que le remplacement d'anciens véhicules mini-bus et bus communaux par des véhicules électriques. Au moins 10% des aides financent des infrastructures de recharge des véhicules électriques ou des actions programmées en faveur de la biodiversité. Plus rarement TEPCV peut financer des actions dans le domaine de l'amélioration de la qualité de l'air ou bien des EnR.

Les 3 Villes respirables

Les villes de Strasbourg, Reims et Épernay ont été retenues comme lauréates de l'appel à projet Ville Respirable en 5 ans, fin 2015.

Dans le courant de l'année 2016, la DREAL a travaillé en étroite collaboration avec ces collectivités dans l'objectif de préparer les conventions financières détaillant les actions des projets portés par les villes. La convention de Strasbourg a été signée en novembre 2016.

La fusion des AASQA

Le processus de fusion d'Air Lorraine, d'Atmo Champagne -Ardenne et de l'ASPA a été engagé dès 2015 et une nouvelle structure agréée par l'État a vu le jour : Atmo Grand Est. Un Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air définit pour les 5 prochaines années les grandes orientations d'Atmo Grand Est. Atmo Grand Est a établi son siège à Schiltigheim mais a conservé l'ensemble de ses sites et de ses effectifs pour assurer la continuité de service et la proximité des territoires.

L'installation du CRHH Grand Est

Le CRHH Grand Est a été créé en avril 2016 suite à la fusion des régions. Cette instance, placée sous la présidence du Préfet de région ou de son représentant, est devenue, tout au long de l'année 2016, un lieu de débats, de concertation et de coordination en matière de politiques de l'habitat et de l'hébergement. Sous ses différentes formes (plénière, bureaux, commissions), le CRHH s'est réuni 10 fois entre avril 2016 et février 2017. Il a ainsi permis de mettre en commun des outils et de nombreux retours d'expériences présentés par les membres ou par des acteurs de terrain invités pour l'occasion.

La mise en place du FNAP

L'année 2016 a été marquée par l'installation d'une nouvelle gouvernance nationale pour le financement du logement social, à travers la création du Fonds National des Aides à la Pierre (FNAP) le 1er juillet 2016.

Au niveau régional, la concertation (État, collectivités délégataires des aides à la pierre, bailleurs sociaux, Action Logement) a été renforcée dès l'automne afin de construire une programmation partagée, répondant aux besoins des ménages les plus fragiles dans la programmation 2017 : un développement de l'offre là où les besoins sont les plus prégnants, une prise en compte des besoins en structures collectives, l'accessibilité financière du parc HLM au regard de la paupérisation de la population et le renouvellement du parc pour s'adapter aux nouveaux besoins.

La redynamisation du programme Habiter Mieux



En 2016, l'État a accompagné près de 7 100 rénovations de logements privés financées à travers les aides de l'ANAH (près de 52 M€). La région Grand Est se place parmi les régions les plus dynamiques au plan national : elle a été la 1ère région en nombre de rénovations thermiques avec 5 073 ménages aidés par le programme Habiter Mieux en 2016 (Plus de 10 M€). Au total, ce sont donc 62 M€ qui ont été attribués.

La mise au point d'un observatoire partenarial des coûts de la rénovation

L'observatoire des coûts de la rénovation doit accompagner une massification des rénovations thermiques pour réduire la précarité énergétique, qui touche 1 ménage sur 4 dans le Grand Est.

Ce projet pilote apportera aux acteurs publics des éléments d'aide à la décision via des données technico-économiques de référence.

Le réseau « Filières innovantes Bâtiment-Construction Grand Est»

Piloté par la DREAL, ce réseau s'est réuni en décembre 2016 et a rassemblé plus d'une trentaine de représentants des organisations professionnelles du domaine bâtiment construction.

Au service des organisations professionnelles, il a pour objectifs de soutenir le développement de leurs marchés et de leurs filières mais aussi de créer une dynamique d'action régionale cohérente autour des filières innovantes.

La publication régulière d'une e-lettre «bâtiment DREAL» permet de communiquer auprès de ces partenaires sur les principales actualités en région, d'expliquer les politiques publiques mises en œuvre sur nos territoires et les évolutions réglementaires et de valoriser les initiatives locales.



Organisation du service



Claire CHAFFANJON
chef de service
03 88 13 07 51

Manuelle DUPUY
adjointe au chef de service
03 87 62 82 29

mission
plan de rénovation énergétique de l'habitat - Bâtiment Santé



Véronique MAZOYER
chef de mission
03 87 62 82 11

pôle
habitat logement



Manuelle DUPUY
chef de pôle
03 87 62 82 29

adjointe au chef de pôle
Sophie NAUDIN
03 87 62 82 30

pôle
transition énergétique et qualité de l'air



Guillaume GAUBY
chef de pôle
03 88 13 07 30

pôle
construction - bâtiment durables



Michel HUEBER
chef de pôle
03 88 13 07 40

La mission plan de rénovation énergétique de l'habitat – bâtiment santé

Les missions essentielles exercées au sein de la mission sont les suivantes :
— contribution à l'animation des politiques de rénovation énergétique du bâtiment et de l'habitat ;
— promotion du plan de rénovation énergétique de l'habitat par des actions de communication appropriées ;
— définition et mise en œuvre d'une politique de prévention des risques sanitaires liés aux bâtiments et habitations ;
— actions transversales dans les domaines de la qualité de la construction, du développement des filières vertes dans la construction, de la précarité énergétique dans le parc privé.

Le pôle transition énergétique et qualité de l'air

Ce pôle a pour missions :
— le pilotage et l'animation de la politique de transition énergétique pour la croissance verte ;
— l'animation et le suivi des schémas et des programmes régionaux en matière de climat, air, énergie ;
— l'animation et le suivi de l'observatoire régional de l'énergie ;
— l'animation régionale de la qualité de l'air et de l'adaptation au changement climatique ;
— le développement et le suivi des différents partenariats (ADEME, AASQA, , etc) ;
— le suivi et la gestion de la crise dans le domaine qualité de l'air.

Le pôle habitat Logement

Ce pôle a pour mission :
— la définition et l'animation de la politique de l'habitat en région Grand Est, en lien avec les services départementaux et régionaux et avec les partenaires externes ;
— le pilotage et l'animation du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement ;
— le pilotage du volet Habitat du plan de rénovation énergétique de l'habitat ;
— le pilotage du Budget Opérationnel du Programme Urbanisme Territoires et Améliorations de l'Habitat (UTAH) sur le volet logement et des crédits de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Le pôle construction et bâtiments durables

Ce pôle a pour missions :
— le pilotage et l'animation de la politique de qualité et d'innovation dans la construction ;
— la déclinaison régionale des thématiques relatives à la rénovation et à l'amélioration du bâti ;
— le pilotage et l'animation de la réglementation relative à la construction ;
— la mobilisation de l'ensemble des partenaires de la construction, dont la Cellule Économique Régionale de la Construction, à la nouvelle échelle régionale.

Un glossaire des sigles est disponible en fin de document

Bilan de l'activité de l'année 2016

La mise en place du STELC a permis d'installer et de faire vivre des instances de pilotage comme le CRHH, d'animer des communautés de travail comme celle de la transition énergétique ou du suivi de la politique immobilière de l'État et de proposer de mobiliser les acteurs autour des politiques publiques portées par le service en interne et en externe à travers des réseaux thématiques.

Le service anime 4 réseaux associant la DREAL et les DDT/DDCS/DD(CS)PP dans les domaines de la transition énergétique, de la construction, de l'habitat et des politiques sociales du logement, assurant la bonne articulation avec les acteurs de proximité des territoires.

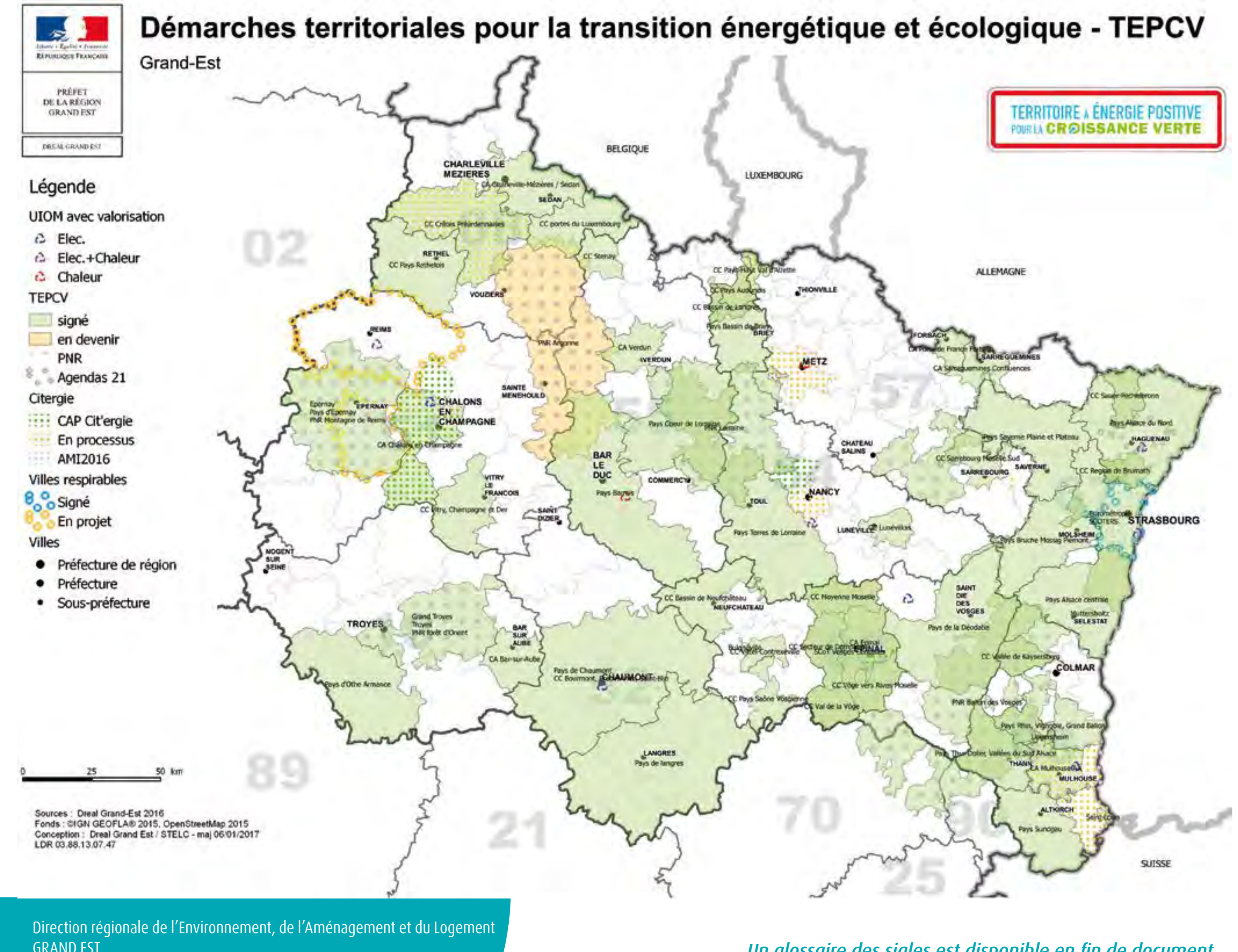
Les partenariats avec les parties prenantes des politiques s'organisent à travers l'animation de réseaux comme celui consacré aux filières innovantes dans la construction ou les rencontres régulières avec nos grands partenaires comme les associations régionales des bailleurs sociaux ou l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'Air.

Les démarches et actions engagées par le service ont permis de porter la loi de transition énergétique pour la croissance verte notamment par la mobilisation autour des dispositifs dédiés comme la contractualisation avec les TEPCV et le programme « Habiter Mieux » de l'ANAH et par les actions régaliennes comme les audits énergétiques.

La mise en œuvre des nouvelles dispositions de la réforme des attributions a été préfigurée via l'animation d'ateliers proposés aux acteurs concernés dans l'esprit du projet de loi Égalité et citoyenneté.

2016 a aussi permis de préparer et d'initier des actions pour contribuer à la planification stratégique comme l'analyse comparée des SRCAE au bénéfice des travaux à venir sur le SRADDET, l'information des 77 EPCI pour l'élaboration d'un PCAET ou la mise en place d'une démarche pour la territorialisation des besoins en logement permettant de se mettre en perspective collectivement.

De plus, la nouvelle échelle régionale nous a invité à revisiter notre connaissance des enjeux des territoires du Grand Est afin de mobiliser les bons outils pour agir efficacement. Ainsi, de nombreuses démarches ont été poursuivies et/ou élargies : boîte à outils pour lutter contre la vacance, audit du fonctionnement des pôles de lutte contre l'habitat indigne, formations-actions sur les plans locaux de habitat, observatoire des coûts de la rénovation, arrêté mesures d'urgence lors des épisodes de pollution atmosphérique, diagnostic des bâtiments de l'État, contribution au plan régional Santé environnement...



Un glossaire des sigles est disponible en fin de document

Perspectives pour l'année 2017

Transition énergétique, climat et qualité de l'Air

— 77 intercommunalités de plus de 20 000 habitants seront accompagnées dans l'élaboration de leur PCAET.

— 56 territoires à énergie positive réaliseront plus de 1000 actions pour un montant contractualisé de 62 M€. Les 3 «villes respirables» en 5 ans engageront leurs actions en faveur de la qualité de l'air et en particulier la préfiguration des zones à circulation restreinte.

— Signature de l'arrêté interpréfectoral pour les 10 départements du Grand Est permettant la mise en œuvre de mesures d'urgence lors des épisodes de pollution atmosphérique.

— 350 audits énergétique et 180 bilans des gaz à effet de serre des organismes obligés sont attendus. 17 entreprises éléctrointensives établiront leur plan de performance énergétique nécessaire en contrepartie des réductions tarifaires accordées.

Habitat-Logement

Des objectifs ambitieux :

— 7060 logements individuels du parc privé (soit + 40 % par rapport aux réalisations 2016) devront être améliorés/rénovés.

— 6 440 logements en copropriétés fragiles devront être améliorés/rénovés dans le cadre d'un nouveau dispositif dédié.

— 6 965 logements locatifs sociaux seront financés (dont 2000 PLAI, 3 135 PLUS et 1 830 PLS).

— Aboutissement de 2 démarches: territorialisation des besoins en logement et évaluation de l'impact du vieillissement sur l'habitat.

Construction - Bâtiment durable

— Mise en place avec les interprofessions du bois de la région Grand Est d'un programme de rénovation de logements sociaux avec des solutions à base de bois et de matériaux biosourcés.

— Information sur la réglementation imposant la surveillance obligatoire de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant de jeunes enfants au 1er janvier 2018.

— Relance du réseau amiante.

— Expérimentation de la nouvelle réglementation environnementale pour les bâtiments neufs , E+C-, prévue par la loi de transition énergétique pour la croissance verte.


Formation des ambassadeurs matériaux biosources



Chiffres clés

Transition énergétique

— **56 TEPCV engagés** par une convention financière.

— **500 collectivités concernées.**

— **62 M€ contractualisés pour 1000 actions** et 100 M€ de projets programmés.

Qualité de l'air

— **4 plans de prévention de l'atmosphère.**

— **3 villes respirables en 5 ans.**

Habitat-Logement-Construction

— **578 000 ménages en vulnérabilité énergétique**, soit 1 sur 4.

— **60 M€ d'aides, 180 M€ de travaux.**

— En 2016, première région en nombre de logements rénovés via le programme Habiter Mieux avec **5073 réhabilitations énergétiques financées.**

— **Plus de 5 500 logements sociaux réhabilités** grâce aux éco-prêts.

— **Augmentation de 15 % environ des logements financés** avec la réalisation de 6 823 LLS (3 249 PLUS / 1 934 PLAI / 1 640 PLS), représentant près de 14,3 M€ de subventions.

— **240 M€ de prêts** au secteur public local.

— **6 288 entreprises reconnues RGE** au 31 décembre 2016.

— **20 500 logements mis en chantier.**

Service aménagement, énergies

Le SAER porte et met en œuvre la politique d'aménagement durable du territoire. Il assure la promotion des démarches de planification stratégiques, développe une expertise en vue de faciliter l'émergence de projets de territoire, de projets complexes et innovants, notamment sur les enjeux et outils fonciers. Il planifie et contribue au développement des énergies renouvelables et des réseaux associés.

Faits marquants 2016

Une réflexion sur les outils fonciers du territoire

Suite à la création de la région Grand Est et à la demande de la ministre en charge du logement, la DREAL a initié une réflexion sur le périmètre pertinent de l'EPF Lorraine au sein du nouvel espace régional. Un diagnostic des enjeux fonciers réalisé en DREAL, démontrant l'intérêt d'une telle extension à l'ensemble de la région, a été établi en juillet. Une phase de sensibilisation des élus et acteurs fonciers (SAFER, EPF local, bailleurs sociaux..) s'est engagée ensuite.

Un accompagnement des projets de territoires

Deux projets de territoires dans la région Grand Est ont été retenus dans le cadre des ateliers nationaux du territoire. Ce soutien technique et financier bénéficie au projet «Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique» dans les Vosges et «Mieux vivre ensemble dans le périurbain» dans l'Aube. De plus, la DREAL apporte un appui à des ateliers locaux des territoires (nouveau projet en 2016 auprès de la communauté de communes du Pays de Brie champenoise dans la Marne).

Une nouvelle ligne électrique face à l'essor de l'éolien

Achevée en septembre 2016 pour un coût de 110 M€, la ligne à 400 kV Lonny-Seuil-Vesle permet de faire transiter 4600 MW d'électricité sur 80 km entre les Ardennes et la Marne.

Une forte dynamique pour les PLUi

La région Grand Est compte 37 schémas de cohérence territoriale (SCoT), dont 3 nouveaux périmètres prescrits en 2016, et 1 SCoT abandonné. Concernant l'avancement de ces schémas, on note 8 périmètres ou SCoT prescrits, 4 SCoT en cours d'élaboration, et 10 en cours de révision. La région connaît également une forte dynamique concernant les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) avec le démarrage de 29 nouveaux PLUi prescrits fin 2015 et en 2016, portant leur nombre à 62.

La mise au point des projets opérationnels de l'Oin Alzette-Belval

En 2016, différents projets opérationnels ont pris forme sur l'ensemble du périmètre de l'OIN Alzette-Belval. Ainsi, le site de la friche emblématique de Micheville, sur les communes d'Audun-le-Tiche, Russange et Villerupt, fait l'objet de différentes procédures visant à la création de logements (1500 logements à terme), d'activités et de commerces. La DREAL a accompagné l'Établissement Public d'Aménagement dans la conduite et l'aboutissement des projets en cours. Par ailleurs, 9 actions ont été retenues dans la démarche Écocité lancée par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, financées à hauteur de 3,88 M€ dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir.

2 porter à connaissance pour le SRADDET

Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoire viendra remplacer plusieurs dispositifs de planification. La DREAL a préparé la rédaction d'un porter-à-connaissance de l'État fin 2016 et contribue aux réflexions en cours sur la lettre d'enjeux de l'État. Ont été également lancés les travaux préparatoires à la réalisation du Schéma Régional Biomasse, co-élaboré avec le Conseil Régional.

Un soutien aux démarches ÉcoQuartiers

La commission régionale ÉcoQuartiers a été créée le 13 octobre 2016. Les démarches de labellisation ÉcoQuartiers ont été valorisées par la remise de diplômes fin 2016 par Mme la Ministre aux 4 lauréats de cette campagne 2016. La DREAL a également mis en place et animé des formations sur ce thème. Elle pilote aussi le réseau régional des référents ÉcoQuartiers (DREAL, CEREMA et les 10 DDT).



Organisation du service



La mission foncier

Afin de promouvoir un urbanisme économe en foncier, en appui aux DDT et aux collectivités, la mission foncier a vocation à observer les tendances en matière de consommation d'espace, à promouvoir la définition de stratégies foncières auprès des collectivités, à développer une expertise sur les reconversions des friches urbaines. Elle prend part à la gouvernance de l'EPF de Lorraine, suit et accompagne les travaux sur l'OIN Alzette-Belval.

La mission expertise

Afin de prendre en compte des nouveaux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux dans la mise en œuvre des projets structurants, la mission développe des outils et pilote les études prospectives autour de l'aménagement de demain et mène des expérimentations en appui aux DDT et aux collectivités.

Le pôle appui au conseil aux territoires

Le pôle développe des outils et des méthodes pour faciliter l'émergence de stratégies territoriales (projets de territoires....) et des projets d'aménagement durable. Il coordonne les réseaux liés à l'aménagement, au Nouveau Conseil aux Territoires (NCT) et aux Plans de Ville Durable (ÉcoQuartiers, Centres-bourgs....).

Le pôle stratégie régionale d'aménagement

Le pôle anime les enjeux et la stratégie de l'État sur l'aménagement du territoire, à travers les démarches de planification aux différentes échelles, en complémentarité avec les DDT.

Il contribue à l'élaboration du SRADDET de la région Grand Est, en coordonnant les services métiers de l'État avec le SGARE.

Pour ce faire, il participe au décryptage des grands enjeux des dynamiques territoriales et au développement des partenariats stratégiques.

Le pôle énergies renouvelables

Le pôle a en charge le suivi de la mise en œuvre et de l'évolution des schémas stratégiques (S3REnR) ainsi que l'instruction des dossiers « réseaux électriques » en appui aux DDT et aux porteurs de projets.

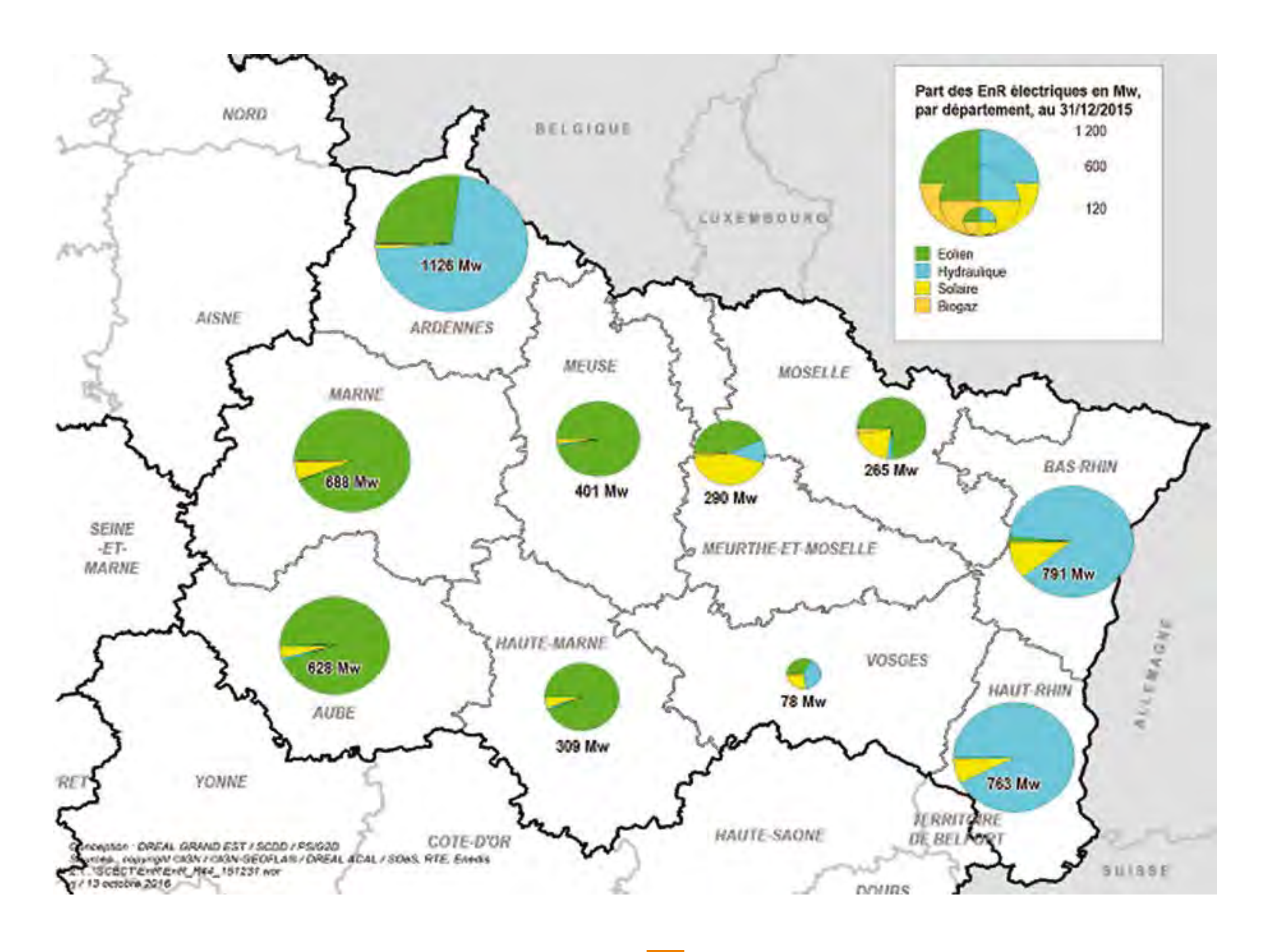
L'instruction régalienne de l'énergie porte sur les lignes et postes électriques du réseau, les certificats ouvrant droit à obligation d'achat, les appels à projets ou appels d'offre nationaux concernant les différentes EnR : biomasse, photovoltaïque, méthanisation et bientôt hydroélectricité ou géothermie et le suivi des concessions hydroélectriques.

Un glossaire des sigles est disponible en fin de document

Bilan de l'activité de l'année 2016

Le réseau métier planification de l'État (DREAL-DDT) a été refondé à l'échelle de la nouvelle région. Il a mené une analyse régionale des impacts des nouvelles cartes intercommunales sur les périmètres de SCoT et les PLUi.

Le soutien régional au développement des filières énergies renouvelables passe par des animations, études et bilans. Ont été réalisés en 2016, une étude de faisabilité d'une plateforme de maintenance et de gestion de fin de vie d'une éolienne, un panorama des énergies renouvelables dans le Grand Est, ainsi qu'une conférence régionale de l'éolien organisée à Châlons-en-Champagne qui a rassemblé plus de 170 personnes. Cette manifestation a permis d'échanger sur le développement de la filière et les nouveaux sujets réglementaires (politique tarifaire et autorisation environnementale).



En matière d'expertise, un guide méthodologique sur la prise en compte du SDAGE et des PGRI Rhin Meuse 2016- 2021 dans les documents d'urbanisme est en cours d'élaboration avec les acteurs de la région.

Les démarches d'atelier du territoires restent très actives. Ainsi la démarche Atelier des territoires sur l'Alsace du Nord Ouest a été finalisée en 2016 et a permis d'inscrire la question de la transition énergétique dans l'organisation spatiale du territoire. Par ailleurs, les premiers enseignements d'une démarche sur le volet économique des SCoT (démarche EcoSCoT) ont été établis en co-pilotage avec la CCI et la Région.

L'activité réglementaire dans le domaine de l'énergie a été soutenue avec l'instruction des appels d'offre en lien avec les DDT (26 dossiers pour le photovoltaïque, 6 dossiers biomasse et 3 dossiers petite hydroélectricité) la réception et l'instruction de 64 dossiers de lignes électrique, approbation de projet d'ouvrage, le suivi des concessions hydroélectriques hors Rhin et la mise à jour des arrêtés préfectoraux pour fixer la liste des abonnés prioritaires électriques.

Perspectives pour l'année 2017

Objectifs principaux

— **Appui à l'élaboration du SRADDET** par la formulation des enjeux d'aménagement pour la région Grand Est.

— **Consolider les réseaux métiers «aménagement» avec les DDT et les collectivités locales :** lancement des clubs PLUi, création du réseau revitalisation des centres bourgs, confortement du réseau éco-quartiers et soutien au label.

— **Mettre en place l'observatoire régional du foncier avec le Conseil régional et le SGARE.**

— **Animer les réflexions sur l'aménagement et le développement local :**
réseau de territoires métropolitains, devenir des bassins miniers Nords Lorrains, ateliers des territoires, thématique ENR et eau/aménagement.

— **Planifier et contribuer au développement des énergies renouvelables et animer des filières :**

- co-élaborer le schéma régional biomasse avec les services du Conseil régional ;
- accompagner le développement des filières ENR (développement de la géothermie dans le cadre d'une expérimentation d'animation ADEME).

— **Instruire les projets d'ENR et accompagner la mutation profonde des réseaux :**

- instruction des plans d'approvisionnement des installations de méthanisation et mise en œuvre du décret contrôle ;
- instruction des dossiers autorisation environnementale éolien suite au changement de politique tarifaire (74 dossiers en cours d'instruction dont 32 depuis janvier 2017) ;
- instruction des réseaux et postes (400/90 kV et 90/20 kV) du projet CIGEO de l'ANDRA ;
- poursuite de l'instruction des postes des S3REnR (Mery Nord, Marolles, Voie Sacrée).


Réunion de service (décembre 2016)



Chiffres clés

SAER

Mission foncier

Approuvé en 2014, le Projet Stratégique Opérationnel (PSO) de l'OIN Alzette-Belval prévoit un projet global sur 20 ans, réparti sur 26 secteurs d'aménagement. Est prévue la construction ou réhabilitation de 8600 logements à terme.

Pôle stratégie régionale d'aménagement

— **Nombre de SCOT : 37.**

— **Nombre de PLUi : 62.**

— **Dotations (DGD) aux collectivités pour le financement des documents locaux d'urbanisme : 1 423 k€ en 2016.**

— **Dotations (DGD) pour le financement des SCoT : 329 k€ en 2016.**

— **Subvention aux PLUi au titre des outils exemplaires : 330 k€ en 2016.**

— **Subventions aux agences d'urbanisme : 601 k€.**

Pôle appui au conseil aux territoires

Bilan de la labellisation des ÉcoQuartiers (2013/2016)en région Grand Est :

— **13 ÉcoQuartiers en projet** « label EQ étape1 » ;

— **12 ÉcoQuartiers en chantier** « label EQ étape 2 » ;

— **5 ÉcoQuartiers livrés** « label EQ étape 3 » ;

— **pas d'ÉcoQuartier confirmé** « label EQ étape 4 » à ce jour (cette étape s'obtiendra 3 ans après l'achèvement de l'opération sur démarches d'évaluation en expérimentation pour l'instant au niveau national).

Pôle énergies renouvelables

Les énergies renouvelables produites en région représentent 21 % de la consommation d'énergie régionale.

41000 GWh produits en 2015 à partir d'ENR.

Le Grand Est est la première région française en puissance éolienne installée avec 25 % du parc français.

4 dossiers de postes 400 kV sont en cours d'instruction (Routy, Mery Nord, Sheer et Cigeo) sur 64 dossiers déposés en 2016.

Service eau, biodiversité, paysage

Service eau, biodiversité, pays

Le SEBP est chargé de la mise en oeuvre en région des politiques de préservation de l'eau, de la biodiversité et des paysages (préservation des espaces et espèces, des sites et des paysages). Il décline localement, pour le compte du préfet coordonnateur, les politiques de l'eau et de prévention des inondations à l'échelle du bassin Rhin-Meuse et à l'international :

— coordination des services de l'État dans la mise en oeuvre des principales directives européennes et du suivi de ces actions (Directive Cadre sur l'Eau, Directive Inondation, Directive Nitrates, Directive Eaux Résiduaires Urbaines) ;

— secrétariat de la Commission Administrative de Bassin ;

— représentation dans les trois Commissions Internationales de Protection du Rhin, de la Moselle Sarre, de la Meuse.

Il assure le pilotage et l'animation régionale des services de l'État, à travers notamment l'animation des réseaux métiers eau- biodiversité - paysage.

Faits marquants 2016


Installation du CSRPN, le 6 avril 2016

Installation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) de la région Grand Est

Le 6 avril 2016, le nouveau CSRPN a été installé sous la présidence du secrétaire général pour les affaires régionales et européennes et du vice-président de la commission environnement du conseil régional. Serge Müller, du Muséum National d'Histoire Naturelle et président de la commission «flore» du CNPN, a été élu Président du nouveau CSRPN.


Coteaux historiques de Champagne

Le Ballon d'Alsace – cirque



Sites et Paysages

- **Une reconnaissance internationale**

— Classement du site « les coteaux historiques du Champagne » par décret du 2 juin 2016, en cohérence avec l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 4 juillet 2015 des « Coteaux, maisons et caves de Champagne ».

- **Et une reconnaissance nationale**

— Lancement de l'« Opération Grand Site » (OGS) du Ballon d'Alsace en lien avec la région Bourgogne-Franche-Comté avec la validation ministérielle du 22 février 2016.

Il s'agit d'une démarche partenariale qui articule accueil touristique et préservation d'un territoire d'exception.

Séance pleinière de la CIPMS, le 15 et 16 décembre

Séance pleinière de la CIPMS

La France a organisé la 55e assemblée plénière des commissions internationales de la Moselle et de la Sarre les 15 et 16 décembre 2016 à Ventron dans les Vosges, en tête du bassin de la Moselle.

Cette réunion a rassemblé des délégations françaises, allemandes et luxembourgeoises.

L'assemblée a validé les rapports d'activités des différents groupes de travail et a défini les orientations à donner aux travaux à engager notamment sur les enjeux de reconquête de la qualité des milieux, de la gestion des inondations et des pollutions historiques et accidentelles.







Lynx



Orchis pourpre



La Saulx à Bazincourt-sur-Saulx

SEBP

Organisation du service



Charles VERGOBBI
chef de service
03 88 13 06 94

Guillaume CHOUMERT
adjoint au chef de service
03 51 41 64 11



Marie-Pierre LAIGRE
adjointe au chef de service
03 87 62 01 65





Alain LERCHER
adjoint au chef de service
03 87 56 42 05

mission **animation régionale des polices de l'eau et de la nature**



Marie-Pierre LAIGRE
chef de mission
03 87 62 01 65

adjoint au chef de pôle
N.C.
03 87 --- --- ---

mission **axe rhénan : eau et biodiversité**



Françoise MARCHAL
chef de mission
03 88 13 06 63

pôle **eau Meuse-Rhin / Délégation de bassin**

Pilotage régional eau et environnement



Alain LERCHER
chef de délégation
03 87 56 42 05

adjoint au chef de pôle
Patricia LAHAYE
03 87 62 01 91
Nicoals JURDY
03 87 62 82 86

pôle **vallée et plateaux lorrains**

Pilotage régional sites et paysages



Danny LAYBOURNE
chef de pôle
03 87 56 42 14

adjoints au chef de pôle
Danièle PESENTI
03 87 56 42 88

pôle **eau Seine-Normandie**

Pilotage régional eau et agriculture



Muriel DOMANGE
chef de pôle
03 87 41 64 19

pôle **plaine et plateau champenois**

Pilotage régional Natura 2000 et SINP



Muriel ROBIN
chef de pôle
03 51 41 64 13

adjoint au chef de pôle
Rémi SAINTIER
03 51 41 62 26

pôle **espèces et expertise naturaliste**

Pilotage régional espèces protégées



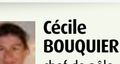
Benoît PLEIS
chef de pôle
03 88 13 06 84

adjointe au chef de pôle, expertise naturaliste, secrétariat CSRPN
Dominique ORTH
03 88 13 06 62



pôle **Rhin-Vosges**

Pilotage régional planif. environnementale



Cécile BOUQUIER
chef de pôle
03 88 13 06 83

Mission « animation régionale des polices de l'eau et de la nature »

Basée à Metz, elle assure le pilotage, l'animation des polices de l'eau et de la nature en s'appuyant sur l'expertise des pôles. Elle assure l'animation régionale de la politique des contrôles dans les domaines de l'eau, de la biodiversité, des sites et paysages ainsi que le pilotage, le suivi, le contrôle de la gestion du BOP 113. Elle coordonne la stratégie de communication du service.

Mission « eau et biodiversité - Axe rhénan »

Basée à Strasbourg, elle assure, en lien avec la délégation de bassin, la représentation du préfet dans les instances techniques de la Commission internationale de protection du Rhin et des Commissions transfrontalières du Rhin (Rhin supérieur, Rhin franco-allemand) sur les sujets eau et biodiversité. Elle contribue à l'élaboration d'un Plan Rhin.

Un glossaire des sigles est disponible en fin de document

- **Des pôles assurant un ancrage territorial sur chacun des trois sites sont en charge de la déclinaison territoriale des politiques de préservation des espaces (trame verte et bleue, aires protégées, Natura 2000, PNR...) et des sites. Ils instruisent les dérogations locales à la réglementation relative aux espèces protégées et contribuent en tant que de besoin à l'instruction des projets, plans et programmes locaux sur les volets biodiversité, sites et paysages. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des acteurs locaux.**

Pôle « vallées et plateaux lorrains »

Il est situé à Metz. Il assure le pilotage régional de la politique du paysage, des sites et de la publicité et des réseaux métiers correspondants. Il est l'interlocuteur des acteurs locaux pour les dérogations espèces protégées et des politiques des sites sur les départements 54, 55, 57 et 88.

Pôle « Rhin et Vosges »

Il est situé à Strasbourg. Il est le pilote régional de la planification environnementale de la politique des aires protégées (Réserves, Stratégie de création des aires protégées...) et de l'animation des réseaux métiers qui s'y rattachent. Il est l'interlocuteur des acteurs locaux sur les départements 67, 68 et du Massif des Vosges et assure en particulier le suivi du comité de massif des Vosges.

Pôle « plaines et plateaux champenois »

Il est basé à Châlons-en-Champagne. Il coordonne au niveau régional la politique Natura 2000 de la prise en compte de la biodiversité dans les politiques agricoles, ainsi que l'animation des réseaux métiers qui s'y rattachent. Il est l'interlocuteur sur les départements 08,10, 51 et 52.

- **Deux pôles de l'eau déclinent les politiques de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques tout en assurant un rôle de coordination régional sur des sujets spécifiques.**

Pôle « Eau Seine-Normandie » Eau et agriculture

Situé à Châlons-en-Champagne, il contribue à la planification des politiques de l'eau sur les bassins Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse en lien avec les agences de l'eau et les délégations de bassin correspondantes, et assure l'animation et la coordination de leur mise en œuvre à l'échelle des territoires de la région concernés. Il favorise également la valorisation de la connaissance sur ces territoires. Il coordonne au niveau régional les politiques à l'interface eau et agriculture (pollutions diffuses, captages, gestion quantitative et irrigation, agro-écologie...).

Pôle « Eau - Rhin-Meuse - Délégation de Bassin » Eau et milieux naturels

Basé à Metz il assure la mission de délégation de bassin Rhin Meuse et met en œuvre pour le compte du préfet coordonnateur de bassin les principales directives européennes (cadre sur l'eau, inondations, directive nitrates) ainsi que la GEMAPI.

Il co-élabore les SDAGE, programmes de mesures, programmes de surveillance, système d'information sur l'eau des districts Rhin et Meuse, les met en œuvre et en assure le suivi. Il élabore les PGRI Rhin et Meuse et représente le préfet dans les commissions internationales fluviales du Rhin, de la Meuse, de la Moselle, sous l'autorité conjointe des ministères des affaires étrangères et de l'écologie. Il assure le secrétariat de la commission administrative du bassin Rhin Meuse.

En lien avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse, il contribue à la planification des politiques de l'eau sur le bassin Rhin-Meuse et assure l'animation et la coordination de leur mise en œuvre à l'échelle du territoire de ce bassin. Il favorise également la valorisation de la connaissance sur ces territoires.

Il coordonne au niveau régional les politiques relatives aux zones humides, à l'hydromorphologie et aux eaux résiduaires urbaines. Il assure l'expertise en hydrogéologie et comprend un laboratoire d'hydrobiologie accrédité COFRAC, qui compte 6 agents.


Grand hamster

Pôle « Espèces et expertise naturaliste »

Il est situé à Strasbourg. Il a en charge le pilotage des plans d'action nationaux et régionaux sur les espèces protégées, le pilotage des dérogations espèces protégées (coordination de l'instruction des dérogations à l'interdiction de destruction, du suivi et du contrôle des mesures) et l'instruction des dossiers CITES. Il instruit les dérogations locales à la réglementation relative aux espèces protégées. Il assure également la mobilisation de l'expertise naturaliste et le secrétariat du CSRPN Grand Est.

Bilan de l'activité de l'année 2016

- **40 arrêtés dérogations espèces protégées.**
- **La totalité des ZNIEFF modernisées des anciennes régions Alsace et Lorraine** a été validée par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).
- **23 000 permis délivrés en 2016** dans le cadre de la Convention sur le Commerce International des Espèces de faunes et de flores Sauvage menacées d'extinction (CITES).
- Désignation des **57 sites Natura 2000** du Grand Est par arrêté ministériel.
- **Classement du site « les coteaux historiques du Champagne »** par décret du 2 juin 2016.

Animation régionale des réseaux métiers

- **Le 26 janvier 2016, la journée « Zones Humides » (ZH)** a réuni 70 personnes à Metz afin de favoriser la rencontre et le partage d'expériences entre les acteurs de la nouvelle région.
- **le 31 mai 2016, la journée des animateurs Natura 2000** organisée en lien avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et la DREAL a réuni les animateurs des sites Natura 2000 à Obersteinbach (67), en présence des représentants du Ministère de l'Environnement et du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Animation régionale des polices de l'eau et de la nature

Mise en place de l'organisation des services pour la nouvelle procédure d'autorisation environnementale en lien avec la loi sur l'eau.

Bassin Rhin-Meuse

- Accompagnement des collectivités dans la mise en place de compétence obligatoire de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI).
- Mise en place de la « mission d'appui technique de bassin » (MATB) par arrêté préfectoral de juillet 2015.

Perspectives pour l'année 2017

Sur un vaste territoire comptant dix départements, les actions seront axées sur :

— **la préservation de la ressource en eau** dans une région à l'environnement international important, renforcé par l'inclusion complète du bassin Rhin-Meuse dans son territoire, et qui joue un rôle essentiel de source pour les grands bassins hydrauliques de la Seine, de la Meuse et du Rhin. L'enjeu transfrontalier est particulièrement prégnant et se traduit par la participation de la DREAL à de nombreux groupes de travail et commissions internationaux et transfrontaliers ;

— **la préservation de la biodiversité**, avec des territoires particulièrement riches (plaines et vallées alluviales, Vosges, Woëvre, massif ardennais, Haute-Marne), abritant de nombreuses espèces menacées et protégées, dans une perspective d'organisation des partenaires régionaux pour la biodiversité ;

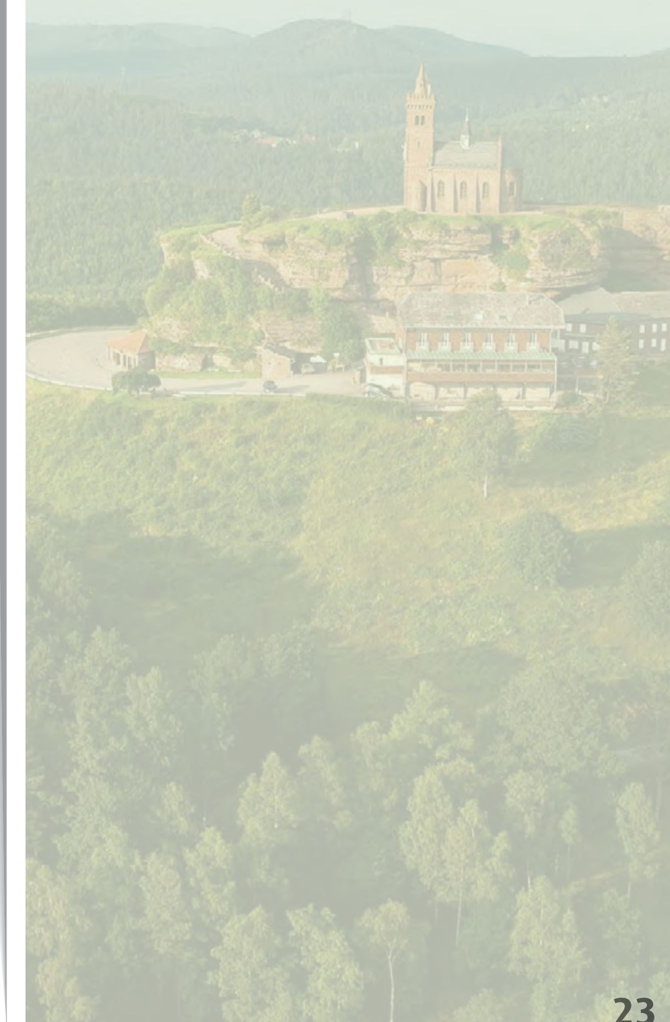
— **la mise en valeur de la richesse du patrimoine naturel et culturel** des territoires afin de renforcer l'attractivité économique et touristique de la région, et l'accompagnement des démarches engagées avec les partenaires sur les Classements UNESCO, opérations Grands sites, la mise en œuvre des trois schémas régionaux de cohérence écologique, la pérennisation du réseau Natura 2000.

Un glossaire des sigles est disponible en fin de document



Chiffres clés

- **227 sites Natura 2000**
  100 % de sites désignés par arrêté ministériel, 70 % des sites sont animés.
  10,7 % de la surface du territoire
  (ZSC 218 861 ha ; ZPS 492 604 ha)
- **162 sites classés,** représentant 15 334 ha.
- **186 sites inscrits,** représentant 99 796 ha.
- **2 165 ZNIEFF de type I**
  558 184 ha, soit 10 % du territoire régional.
- **160 ZNIEFF de type II**
  1 494 458 ha, soit 26 % du territoire régional.



Service prévention des risques ant

Service prévention des risques

Le SPRA est chargé de décliner les grandes orientations de la politique nationale de prévention des risques industriels et miniers sur le territoire. Il comporte quatre pôles et une mission coordination.

La police chargée de veiller à l'application de la réglementation mise en place pour maîtriser le développement des activités relevant de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement est exercée dans la région Grand Est, sous l'autorité des préfets, par la DREAL et les DD(CS)PP.

Le service prévention des risques anthropiques de la DREAL Grand Est est chargé de l'animation de ce réseau d'inspecteurs de l'environnement.

Faits marquants 2016

Plan de prévention des risques technologiques

Signature de la convention des mesures supplémentaires pour le PPRT INEOS sur les communes de Sarralbe et de Willerwald

Les PPRT peuvent prévoir des dispositions applicables à l'existant, telles que des mesures foncières (expropriation, délaissement) ou des travaux de renforcement du bâti pour résister aux effets d'un éventuel accident. Préalablement, des mesures de réduction des risques peuvent permettre de diminuer les secteurs d'expropriation et de délaissement, ce qui est le cas pour le PPRT d'INEOS à Sarralbe. Leur coût total est estimé à 36 820 000 €, la participation de l'État étant fixée à 40 % (14 728 000 €).

Accompagnement des riverains dans le Haut-Rhin

La première opération d'accompagnement des riverains a été mise en oeuvre avec l'Anah pour les PPRT Rhodia/Butachimie, PPC/Cristal et DSM/Rubis, avec le Conseil départemental comme délégataire des aides à la pierre.

Réhabilitation de la raffinerie Pétroplus Raffinage Reichstett (PRR): 1er cas de procédure « tiers demandeur » en France

Depuis la cessation de son activité le 7 juin 2011, le site de 450 ha était en liquidation judiciaire. Les activités de stockage des hydrocarbures se sont poursuivies mais la partie raffinage est restée en friche.



Raffinerie Pétrolus Raffinage Reichstett

Depuis 2014 ,un tiers intéressé peut demander de se substituer à l'exploitant, avec son accord, pour réaliser les travaux de réhabilitation en fonction de l'usage envisagé pour le terrain concerné.

La société BF2 Rheinpark, spécialisée dans la dépollution et le réaménagement de sites industriels pollués, s'est substituée au mandataire judiciaire représentant PRR pour engager les travaux de réhabilitation du site qui ont débuté en avril 2016. Ces travaux figurent parmi les plus importants de ce type en France et consistent notamment à démolir et désamianter avant de dépolluer et surveiller les impacts de la pollution résiduelle.

Inauguration de la centrale géothermique ECOGI le 7 juin 2016 à Rittershoffen en présence de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer

Depuis 2010, les projets de géothermie haute température se sont développés en France et tout particulièrement dans le Bas-Rhin, secteur propice à cette technologie au regard de la géologie particulière du fossé rhénan.

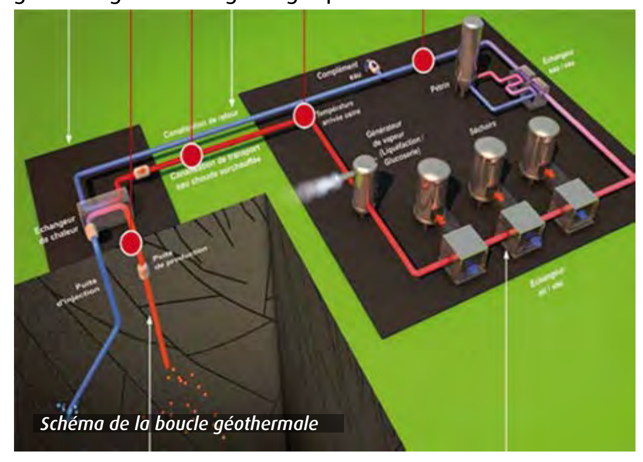


Schéma de la boucle géothermale

La centrale de grande profondeur ECOGI a pour but d'utiliser la chaleur géothermale pour alimenter en énergie thermique à hauteur de 24 MW les installations industrielles de l'usine Roquette (leader mondial de la transformation d'amidon) de Beinheim située à 15 km de la centrale, couvrant 25% des besoins énergétiques du site. L'investissement réalisé à hauteur de 55 M€, permet d'éviter une émission de CO_2 équivalente à celle induite par le chauffage de 12 000 logements.



Vue du site géothermique ECOGI



Demande de prolongation du stockage de déchets industriels dangereux à Wittelsheim (68)

La DREAL instruit la procédure de demande de prolongation de l'autorisation délivrée à la société des Mines de Potasse d'Alsace, suite à la dissolution de la société Stocamine. Cette demande concerne le stockage souterrain en couches géologiques profondes de produits dangereux non radioactifs. L'année 2016 a été marquée par la réception et l'analyse des conclusions et recommandations de la tierce expertise indépendante demandée par le préfet, la saisine de l'autorité environnementale du CGEDD par la ministre de l'environnement pour avis sur le dossier complété et par l'avis favorable sur la recevabilité du dossier de la commission de suivi de site. Le dossier a été soumis à enquête publique au deuxième semestre 2016.

Ouverture au public le 15 octobre 2016 de l'ancienne usine Orflam de Pargny-sur-Saulx (51) en présence d'une centaine d'habitants du village

La reconversion de ce site emblématique est le fruit d'un travail conjoint de près de 20 ans entre les services de l'État et la collectivité. Créée dans les années 1930 pour fabriquer des pierres à briquets, l'usine a laissé à la fermeture de ses portes en 1997 une friche industrielle et une pollution radioactive.

Un long chantier de reconversion a été réalisé pour un montant de l'ordre de 8 millions d'euros, dont le confinement sous 32 000 tonnes d'argile et de terre, de gravats très faiblement radioactifs issus de la démolition des bâtiments.

Propriétaire du site depuis 2016, la mairie assure la gestion et l'entretien courant. La surveillance radiologique reste à la charge de l'État. Ne représentant plus de danger, le site a été ouvert au public pour un usage de promenade.



Orflam : une photo de l'ancienne usine en 2003

Orflam : l'entrée du site, juste avant de couper le ruban...

Copilotage du 3e plan régional santé-environnement

Le PRSE, qui décline localement certains axes du Plan National Santé Environnement (PNSE), vise à améliorer la connaissance des enjeux liés aux effets de l'atteinte de l'environnement sur la santé de l'homme, à former et informer un public large et à promouvoir des actions et des initiatives locales.

Le Forum Régional Santé Environnement, qui a réuni plus de 200 personnes le 17 octobre 2016 à Nancy, a marqué le lancement de l'élaboration du plan.

Le comité de pilotage (SGARE, DREAL, ARS, Conseil Régional, DRAAF et DIRECCTE) a mené tout au long de l'année 2016 des travaux préparatoires permettant de cibler les enjeux territoriaux. L'Observatoire Régional de Santé a mené une enquête d'opinion et un diagnostic territorial.

Pilotage du Schéma Régional des Carrières (SRC)

Les schémas départementaux en vigueur vont être remplacés au plus tard le 31 décembre 2019 par le SRC Grand Est, Le premier comité de pilotage (service de l'Etat, collectivités territoriales, professionnels, associations de protection de l'environnement) a lancé le 15 novembre 2016 les travaux d'élaboration de ce schéma, qui s'échelonneront jusqu'en fin d'année 2018, pour permettre de lancer les consultations et de prendre en compte les avis courant 2019.

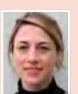
Actions de sensibilisation des élus et collectivités

- Réunions de commissions de suivi de sites (CSS), d'élaboration et de mise en œuvre des PPRT.
- Réunions de l'Observatoire anti-endommagement.
- Réunions spécifiques organisées avec les collectivités sur l'anti-endommagement.
- Réunions des CODERST sur les arrêtés de servitudes d'utilité publiques de Maîtrise de l'Urbanisation autour des réseaux de GRT Gaz.
- Participation à l'animation de la journée « déconditionnement des biodéchets » auprès du RISPO et Biogaz Vallée (Troyes mai 2016 – Collectivités et porteurs de projets -portée nationale).
- Journée régionale éolien (décembre 2016) : bilan autorisation unique - nouvelle autorisation environnementale et concertation/participation du public.

Organisation du service



Élisa SALAMANCA
chef de service (p.i.)
03 87 56 42 17



Caroline TEYSSIER
adjointe au chef de service
03 88 13 06 10

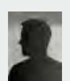


N.C.
adjointe au chef de service
03 87 56 --- ---



Thierry DEHAN
adjoint au chef de service
03 51 41 64 43

mission **coordination**



N.C.
chef de pôle
03 87 56 --- ---

pôle **risques accidentels**



Jacques MOLE
chef de pôle
03 87 56 42 59

adjoints au chef de pôle :
Anita BOTZ
03 88 13 06 20
Cyril DROIT
03 87 56 42 91
Stéphanie BAUDRY (p.i.)
03 51 41 64 46



pôle **risques miniers**



Pascale HANOCQ
chef de pôle
03 87 56 42 43

adjoint au chef de pôle
Marc LITZENBURGER
03 87 56 42 25

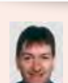
pôle **ressources**



Aurélie VIGNOT
chef de pôle
03 51 41 64 35



pôle **risques chroniques**



Philippe LIAUTARD
chef de pôle
03 88 13 06 30

adjoints au chef de pôle :
Emmanuel CANTELE
03 88 13 06 11
Muriel DOMANGE (p.i.)
03 51 41 64 42
Mohamed KHEDJOUT
03 87 56 42 06

La mission coordination (MC)

Elle est en charge de l'harmonisation des pratiques, du budget, de la qualité et du soutien au pilotage des unités départementales, de la formation, du commissionnement des agents ainsi que des outils du service.

Le pôle risques accidentels (PRAcc)

Il contribue à mettre en œuvre la politique nationale de prévention des risques accidentels, à travers les plans de prévention des risques technologiques (PPRT). Il a en charge les risques générés par les Installations Classées pour la protection de l'environnement (ICPE), certaines grosses infrastructures de transports de matières dangereuses (gares de triages, ports, parking), les équipements sous pression (ESP), les canalisations de transport de matières dangereuses et les travaux exécutés à proximité de réseaux enterrés ou aériens.

Le pôle risques miniers (PRM)

Il exerce les attributions relatives aux exploitations minières, à la gestion de l'après-mine et du sous-sol en application du code Minier.

Le pôle ressources (PR)

Il est en charge des thématiques liées aux énergies renouvelables ICPE (parcs éoliens, méthanisation), aux ressources minérales (carrières dont l'inspection du travail et élaboration du schéma régional des carrières) et aux installations en lien avec le secteur agricole (silos, engrais, phytosanitaires).

Le pôle risques chroniques (PRC)

Il a en charge les thématiques eau, air, déchets, IED, quotas CO_2, produits chimiques, risques sanitaires, sites et sols pollués. Il anime, à l'échelle régionale, l'ensemble des actions qui visent à assurer la cohabitation entre le tissu industriel et son environnement naturel et humain, en ce qui concerne les risques chroniques (eau, air, déchets, sites et sols pollués, risques sanitaires,...). En appui des UDs, son objectif est d'éviter, réduire et contrôler les rejets des installations classées pouvant générer une pollution des milieux ou un impact sur la santé à plus ou moins long terme.

Perspectives pour l'année 2017

- **Piloter, copiloter ou participer à la réalisation de plans et schémas.**
  Schéma régional des carrières, Plan régional santé environnement, Plan Régional de prévention et de gestion des déchets.

- Instruire les demandes des exploitants dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle autorisation environnementale entrée en vigueur le 1er mars 2017.

- **Intégrer la dynamique des dépôts de dossiers éoliens**
  74 dossiers de parcs éoliens en cours d'instruction dont 32 déposés au mois de décembre 2016.

- **Conforter le suivi des dossiers après-mines les plus sensibles.**

- **Faire approuver les 2 derniers PPRT (Ineos à Sarralbe et Ineos à Verdun).**

- **Respecter les échéances fixées par la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles dite «IED».**

- **Assurer la mission de contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement.**
  764 établissements seront contrôlés en 2017 au titre du Plan Pluriannuel de Contrôle (PPC).
  Ce plan de contrôle est complété par des visites se rapportant à des thématiques prioritaires, ou répondant à d'autres impératifs comme les plaintes, le récolement d'un site nouvellement mis en activité ou mis à l'arrêt.
  Les thématiques prioritaires pour 2017 :
  — contribuer à la recherche et à la lutte contre les sites illégaux ;
  — vérifier les rejets dans l'air des verreries et aciéries ;
  — s'assurer de la conformité des rejets des émissions de poussières dans les carrières ;
  — contribuer à la protection contre les actes de malveillance ;
  — assurer la sécurité dans les dépôts de liquides inflammables ;
  — maîtriser le vieillissement des installations industrielles ;
  — mener les analyses dans le cadre de la recherche des substances dangereuses.



Chiffres clés et activités

ICPE

- **3537 établissements ICPE** soumis à autorisation (2e rang au niveau national) dont 3 190 ICPE industrie et 347 ICPE élevage.
- **67 sites SEVESO seuil haut** (3e rang national).
- **40 PPRT approuvés sur 42** (4e rang national).
- **Près de 8000 km** de canalisations de transport de matières dangereuses.
- **569 sites IED** (1er rang national) dont 442 suivies par la DREAL et 127 suivies par les DD(CS)PP).
- **Plus de 1451 sols pollués** (2e rang national) nécessitant un suivi des bassins miniers (ferrifère, houiller, salifère, potassique, hydrocarbure, géothermie).
- **Déploiement de l'autorisation environnementale unique**, traduisant la capacité de la DREAL à fédérer des énergies et à proposer une nouvelle organisation réglementaire dans un pas de temps contraint.
- **78 arrêtés préfectoraux d'autorisation** dont 4 pour les DD(CS)PP et **299 arrêtés préfectoraux complémentaires** (dont 2/3 éoliens et carrières) signés en 2016.
- **Instruction des études de dangers, des cessations d'activité.**
- **1827 visites d'inspection** dont 1 767 par la DREAL et 60 par la DDCSPP.

Code minier

En 2016, la DREAL a instruit 63 dossiers de procédure code minier relatifs aux exploitations de sel :

- 44 dossiers d'arrêt de travaux ;
- 9 demandes de renonciation à concession ;
- 9 demandes de prolongation de concession pour l'exploitation du sel dans le bassin salifère de Nancy ;
- 1 demande de prolongation de concession pour un stockage souterrain de gaz naturel.

Et 3 dossiers de sites de recherche de gaz de houille autorisés (hydrocarbures)

Unités départementales

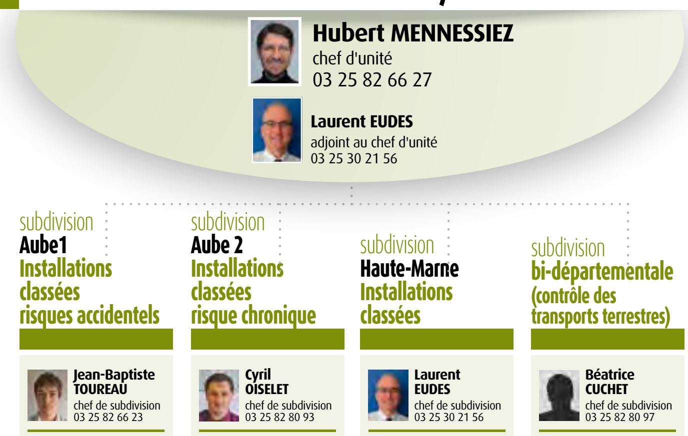
Les Unités Départementales participent à la mise en oeuvre des actions de la DREAL pour le compte des préfets de département et représentent la direction de la DREAL dans les départements.

Elles assurent en particuliers les missions d'inspection des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement avec le Service Prévention des Risques Anthropiques et sous son autorité fonctionnelle. Elles assurent en tant que de besoin une mission de relais avec le niveau régional sur des questions relatives aux champs de compétence de la DREAL (sous-sol, équipements sous pression, canalisations, véhicules, transports, inspection du travail spécialisée, ...).

Unité Départementale Ardennes



Unité Départementale Aube / Haute-Marne



Fait marquant 2016

L'éolien : un secteur d'activité en pleine expansion

26 parcs éoliens sont en fonctionnement dans le département des Ardennes, qui est l'un des plus sollicités en la matière.

Cette forte sollicitation nécessite de mettre en place un système de prise en charge spécifique de cette thématique qui s'appuie sur un collectif de travail en réseau. Depuis début 2016, l'UD rencontre régulièrement les pétitionnaires dans le but de détecter le plus tôt possible les avants-projets. Les pétitionnaires peuvent rencontrer en une seule fois l'ensemble des services contributeurs à l'instruction des dossiers lors d'un groupe de travail éolien qui se réunit tous les semestres à Rethel, point central de l'éolien dans les Ardennes. En novembre 2016, France Énergie Éolienne a organisé une visite des locaux du lycée Bazin à Charleville-Mézières qui dispense des formations qualifiantes de premier ordre en maintenance des éoliennes. Ce site dispose depuis 2015 des dernières technologies embarquées dans les machines.



Visite du lycée Bazin à Charleville-Mézières

Faits marquants 2016

Suppression de tours aéroréfrigérantes (TAR) en Haute-Marne

L'air rejeté par les TAR est source de dissémination dans l'atmosphère de légionelles, qui peuvent engendrer chez l'homme **la légionellose,** une forme de pneumonie qui peut être mortelle. Les statistiques font état de près de 1 350 cas notifiés en France en 2014 qui ont conduit à 122 décès.

Les arrêtés ministériels du 14 décembre 2013 renforcent les dispositions visant à limiter le risque de prolifération des légionelles au niveau des circuits de refroidissement industriels et notamment les TAR, le moyen le plus efficace pour lutter contre ce risque restant la suppression des TAR.

Sous l'impulsion de l'inspection des installations classées (IIC), 6 TAR ont été supprimées en Haute-Marne en 2016 :

— OUTILS PAM à Nogent (1 TAR) ; FONDERIES DE SAINT-DIZIER (2 TAR et trois autres sont en voie d'être supprimées) ; BODYCOTE à Nogent (1 TAR) ; BONGRAIN GERARD à Illoud (2 TAR).

Action sur les sites VHU illégaux



Dans le cadre de la poursuite de l'action nationale de contrôle des centres VHU illégaux initiée en 2012, l'inspection des installations classées de la DREAL est intervenue à 7 reprises dans le département de l'Aube en 2016, parfois accompagnée par la gendarmerie nationale lorsque des fraudes autres que celles liées à la protection de l'environnement étaient suspectées.

Dans tous les cas de figure, des arrêtés de mise en demeure ont été pris par Mme la Préfète de l'Aube, demandant aux exploitants concernés de régulariser leur situation :

— soit en déposant un dossier de régularisation administrative ;
— soit en évacuant les déchets concernés.

Cette action a dans l'ensemble été efficace, dans la mesure où plus de la moitié des sites concernés ont été débarrassés des véhicules hors d'usage.

Dans un cas, malgré une consignation de 13500 €, c'est la mise en oeuvre d'une astreinte journalière à hauteur de 100 € par jour qui a été dissuasive car elle a permis de régulariser la situation en 2 mois et demi, la quantité de déchets de métaux, de carcasses de véhicules et autres déchets présents étant supérieure à 130 tonnes.

Unité Départementale Marne



subdivision
Marne
Risques chroniques
(ICPE)



subdivision
Marne
Risques accidentels
et carrières
(ICPE)



subdivision
bi-départementale
STT 51-08
(contrôle des
transports terrestres)



Fait marquant 2016

Machaon - Usine de recyclage de films plastiques

L'inspection comme chef de projet

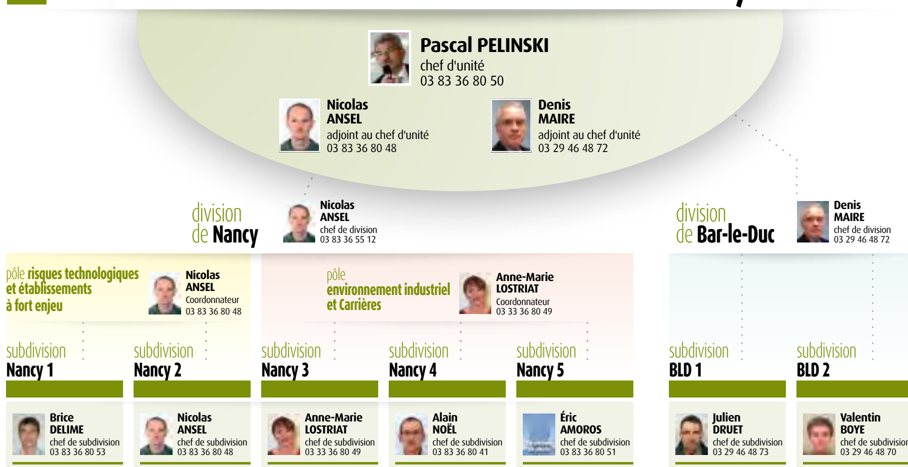
Le 1er juillet 2016, la société MACHAON a été autorisée par arrêté préfectoral à exploiter au droit de l'ancien site Air Liquide de Châlons-en-Champagne une unité de recyclage de bâches plastiques d'origine agricole et de films plastiques issus de la collecte sélective des déchets des ménages, à hauteur de 23 500 tonnes par an.

En amont et au cours de la procédure d'instruction ICPE, la coordination de différentes procédures et services par l'inspection des installations classées a permis d'assurer une cohérence à la construction de ce projet. L'inspection est notamment intervenue dans l'instruction et la clôture de la cessation d'activité de la société Air Liquide dans un délai court, permettant à la société MACHAON d'acquérir un site propre techniquement et administrativement. L'instruction du dossier de demande d'autorisation a été menée en moins d'un an.


Figure 1 - Matières entrantes


Figure 2 - Process

Unité Départementale Meurthe-et-Moselle / Meuse



Faits marquants 2016

Extension de la plateforme logistique d'EDF à Velaines (55)

Depuis 2010, EDF exploite dans le département de la Meuse une plate-forme de stockage de pièces non radioactives métalliques (pièces froides). Ce site a une importance majeure dans la logistique pour la maintenance des centrales nucléaires. L'entrepôt actuel dispose d'une surface de stockage 48 500 m² et emploie 83 personnes.

Malgré les éléments pris en compte dès la conception initiale du projet en 2008, il s'est avéré que la surface de stockage de la plateforme actuelle était insuffisante pour stocker l'ensemble des pièces de rechange.

EDF a donc projeté d'augmenter sa capacité de stockage avec la construction de deux nouveaux bâtiments sur les parcelles mitoyennes déjà acquises. Ces nouveaux bâtiments porteront la surface de stockage à 78 500 m². Ce projet d'extension est dénommé « SVELT » par EDF. La particularité de la plateforme logistique d'EDF à Velaines réside dans les conditions de stockages (température, hygrométrie, ...) très strictes et en rapport avec l'objectif de qualité des composants stockés, destinés au fonctionnement des centrales nucléaires.

Extension de la plateforme logistique d'EDF

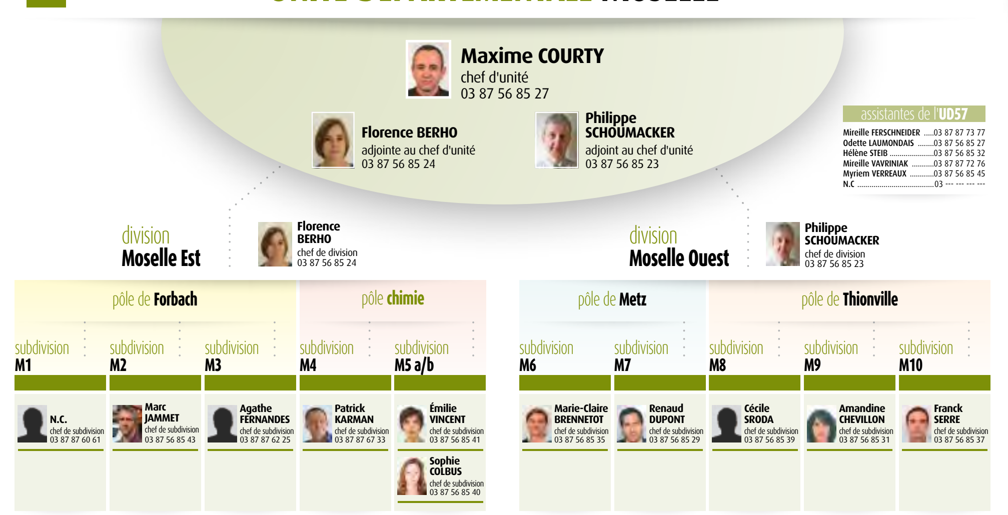
Le 20 novembre 2015, l'exploitant a envoyé en préfecture de la Meuse un dossier de demande d'autorisation d'exploiter relatif aux deux bâtiments prévus pour l'extension de la plate-forme. Le service de l'inspection des installations classées de la DREAL, basé à Bar-le-Duc, s'est mobilisé pour instruire la demande d'autorisation d'EDF en moins de 10 mois, l'arrêté préfectoral d'autorisation ayant été signé le 08 juillet 2016.

Ce site dispose de réserves foncières et sera vraisemblablement amené à augmenter ses capacités de stockage et/ou développer ses activités dans un avenir proche.

Poursuite de la mise en oeuvre des Plans de Prévention des Risques Technologiques

Les 5 PPRT de Meurthe-et-Moselle sont approuvés depuis septembre 2014. Parmi ceux-ci, celui du stockage souterrain de gaz naturel de STORENGY à Cerville nécessitait pour son application pratique l'expropriation d'un bâtiment au sein du périmètre d'exposition aux risques. Comme le permet l'ordonnance du 22 octobre 2015, cette mesure s'est concrétisée fin 2016 par un délaissement, accepté d'un commun accord par le propriétaire du bâtiment et la commune de Cerville, permettant d'éviter une procédure d'expropriation plus lourde à mettre en oeuvre.

Unité Départementale Moselle



Fait marquant 2016

Transition industrielle sur la plateforme de Carling/Saint-Avold

Avec d'autres industriels (ARKEMA France, PROTELOR, ALTUGLAS International), l'établissement de TOTAL PETROCHEMICALS France (TPF) est implanté sur la plateforme chimique de Carling/Saint-Avold, qui occupe une surface d'environ 200 hectares. Cette plateforme fait partie d'une zone industrielle ensemble comportant d'autres sites de production tels que SNF-Floerger et la centrale thermique Émile Huchet (UNIPER France Power).



Au second semestre 2013, le groupe TOTAL a annoncé le projet « Carling Ambition 2016 » destiné à faire évoluer les activités de son site mosellan, afin d'en restaurer la compétitivité et d'assurer sa pérennité. Certaines activités ont été modifiées en 2015 (ateliers « polystyrène », « polyéthylène » et « norsolène »), d'autres définitivement arrêtées (ateliers « vapocraqueur » et « essences » notamment), tandis que de nouvelles unités ont été créées (« résines W », « résines C4 » et « PPC »). Le démarrage de ces deux dernières a fait l'objet de procédures d'autorisation ICPE.

L'inspection des installations classées a instruit plusieurs dossiers dans des délais particulièrement contraints, en prenant en compte des enjeux environnementaux importants.

En outre, elle a répondu aux différentes questions formulées lors des procédures administratives, notamment par les autorités et riverains allemands.

La plateforme de Carling/Saint-Avold devrait ainsi occuper une position de référence européenne des polymères et des résines d'hydrocarbures pour le groupe TOTAL. Ce projet a représenté un programme d'investissements de 180 millions d'euros.

Unité Départementale Bas-Rhin



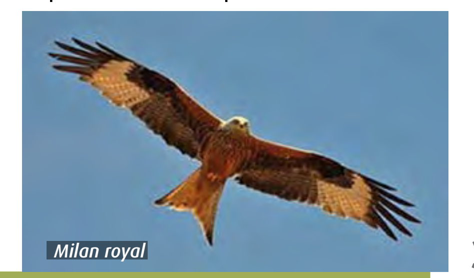
Fait marquant 2016

Parc éolien de Dehlingen

Le suivi de mortalité de l'avifaune autour du parc éolien de Dehlingen, après trois années d'exploitation, a montré un cas de mortalité de milan royal et une mortalité de chauves-souris estimée entre 5 et 10 individus par an.

Suite à ce constat, en concertation avec les associations de protection et l'exploitant du parc, l'inspection a proposé de prescrire des mesures de prévention :

- arrêt des éoliennes pendant 6 jours lors de la fauche des prairies situées au pied des éoliennes intervenant avant le 10 juillet (milan royal) ;
- bridage des éoliennes lors des périodes de migrations pré-nuptiales et post-nuptiales des chiroptères.


Milan royal

Unité Départementale **Haut-Rhin**

Jacques VALLART
chef d'unité
03 89 66 66 80

Malika LACHAMBRE
adjointe au chef de service
03 89 66 66 79

équipe **C.A.**
arrondissements
Colmar et Altkirch

Vincent CHERDO
coordonnateur
03 89 66 66 86

équipe **G.T.**
arrondissements
Guebwiller et Thann

Christian WROBEL
coordonnateur
03 89 66 66 69

équipe **M**
arrondissement
Mulhouse

Malika LACHAMBRE
coordonnateur (p.i.)
03 89 66 66 79

Fait marquant 2016



Extension en zone inondable de la Lauch de l'usine SOJINAL à Issenheim

L'instruction de ce dossier a été menée par la DREAL en lien avec la sous-préfecture de Thann-Guebwiller et la Direction départementale des Territoires du Haut-Rhin (DDT 68).

Cette démarche coordonnée a permis de solutionner et finaliser la protection de cette zone en révisant les mesures du PPRI sans déroger à ses objectifs, dans le respect des Intérêts visés par le Code de l'environnement. Le service de protection des risques naturels et hydrauliques de la DREAL poursuit ses travaux sur le barrage de la Lauch en amont.

Cette démarche augure favorablement de la coordination qui devra être menée lors des instructions IOTA et ICPE dans le cadre de l'autorisation environnementale entrée en vigueur au 1er mars 2017.

Unité Départementale **Vosges**



Fait marquant 2016



Stockage illicite de déchets

Un riverain a signalé au préfet des Vosges une petite industrie qui brûle des déchets à l'arrière de son bâtiment de production au lieu de les éliminer dans les filières adaptées. L'environnement est composé de zones agricoles et de maisons d'habitation.

Un contrôle inopiné, mené par l'inspection des installations classées de la DREAL, a permis de constater la réalité de la pratique et des nuisances occasionnées : pollution de l'air par les fumées, occasionnant des gênes respiratoires aux riverains, et des sols par les résidus de combustion. Les déchets brûlés sont composés de déchets dangereux, principalement les filtres d'épuration des cabines de peintures et plus marginalement des fûts de peinture et des chutes de bois recouvertes de mousse de polyuréthane.

La DREAL a proposé des suites administratives au Préfet des Vosges, qui a prescrit des mesures de remise en état des lieux. Elle a également signalé le délit au Procureur de la République.

La zone de brûlage a été excavée, les cendres et les sols ont été évacués dans des filières autorisées. L'analyse des sols en fond de fouille a montré l'absence de pollution résiduelle. D'après les plaignants et la municipalité, les brûlages scandaleux ne se produisent plus.

Service prévention des risques

Le SPRNH anime les politiques publiques de prévention des risques naturels et hydrauliques au sein de la région Grand Est. Il articule son action autour de missions régaliennes variées : acquisition de connaissance, hydrométrie des cours d'eau, prévision des crues, inspection des ouvrages hydrauliques (digues et barrages), gestion de crise, police de l'eau, financement à l'aide du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM dit fonds Barnier) d'actions multiples (connaissance de l'aléa, financement des actions de prévention) et coopération internationale.

Faits marquants

Jour de référence	Publication		Orne
	Type	Heure	
30/05/2016	10 h	09:57:00	
	16 h	16:12:00	
	Hhn	23:57:00	
31/05/2016	M à J	05:00:00	
	10 h	10:09:00	
	16 h	15:56:00	
	M à J	20:02:00	
	Hhn	22:36:00	
01/06/2016	10 h	09:55:00	
	16 h	15:54:00	
02/06/2016	10 h	09:58:00	
	16 h	16:01:00	
03/06/2016	10 h	10:03:00	
	16 h	15:57:00	
04/06/2016	10 h	09:54:00	
	16 h	15:57:00	
	M à J	22:41:00	
05/06/2016	10 h	09:55:00	
	16 h	15:58:00	
06/06/2016	10 h	09:53:00	
	16 h	15:52:00	

Crue de niveau orange sur l'Orne, surveillance des ouvrages hydrauliques et appui à l'Île-de-France (mai-juin)

L'Orne (affluent de la Moselle) a été placée en vigilance orange à deux reprises pendant 4 jours, nécessitant l'activation des centres opérationnels et décisionnels des préfectures 54, 55 et 57 et une mobilisation des équipes du service H24. Plusieurs ouvrages, dont le barrage de Beth, ont fait l'objet d'une surveillance particulière par les inspecteurs des ouvrages hydrauliques.


Relevé de laisse de crues par un agent d'un service de prévision des crues de la DREAL après les inondations de mai/juin 2016.

Signature du PAPI MEUSE (plan d'actions de prévention des inondations)

L'État, la région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse se sont engagés à soutenir ce deuxième PAPI de l'EPAMA en affirmant leur volonté de réduire de façon durable les dommages aux personnes et aux biens tout en intégrant des mesures de restauration et de protection des milieux aquatiques.



naturels et hydrauliques

naturels et hydrauliques



Organisation du service



Nicolas PONCHON
chef de service
03 51 41 64 79



Raynald VICTOIRE
adjoint au chef de service
03 51 41 64 58

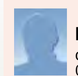
pôle Meuse - Moselle



Philippe HESTROFFER
chef de pôle
03 87 62 01 71

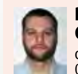
adjoint au chef de pôle, chef de l'unité hydrométrie et réseaux de mesures
Philippe BATTAGLIA
03 87 62 01 78

pôle risques naturels



N.C.
chef de pôle
03 --- --- --- ---

pôle ouvrages hydrauliques



Patrice GARNIER
chef de pôle
03 51 41 63 62

pôle Seine - Oise



Émilie MAYSONNAVE
chef de pôle
03 51 41 64 54

pôle Rhin - Sarre





Laurent PHILIPPOTEAUX
chef de pôle
03 88 13 07 01

pôle Rhin et systèmes connexes



Florent FEVER
chef de pôle
03 88 13 06 73

adjointe au chef de pôle
Valérie DI-CHIARA
03 88 13 06 82

SPRNH

Le service assure la déclinaison des politiques publiques au niveau régional :

— de prévention des risques naturels, en particulier le risque d'inondation, mais aussi les risques tels les cavités, la sismicité, le retrait-gonflement d'argile, les chutes de blocs ;
— de prévision des crues et de connaissance hydrométrique ;
— d'inspection des ouvrages hydrauliques ;
— de contrôle des concessions d'hydroélectricité sur le Rhin et la police de l'eau.

Pour cela il :

— améliore la connaissance de l'aléa et du risque ;
— surveille les cours d'eau instrumentés et prévoit les crues ;
— diffuse la culture du risque, et contribue à la prise en compte du risque dans l'aménagement et l'urbanisme ;
— encourage la réduction de la vulnérabilité ;
— prépare la gestion de crise et assure le retour d'expérience ;
— collabore à l'international.

Les Pôles Meuse Moselle, Rhin Sarre et Seine Oise

Ces trois pôles sont responsables de la prévision des crues 7 jours sur 7 et de la surveillance des cours d'eau de la région mais aussi de l'Oise et de l'Aisne. Ils s'appuient sur des moyens opérationnels performants (modèles de prévision, salles opérationnelles, réseaux de télétransmission pour collecter les données collectées de 300 stations de mesure,12 véhicules d'intervention).

Pôle Risques naturels

Le pôle Risques naturels anime la politique de prévention des risques naturels (inondations, cavité, séisme, mouvement de terrain) en région Grand Est. Organisé de façon transversale sur l'ensemble de la région il travaille en particulier avec les délégations de bassin. Il interagit avec les DDT et collectivités au montage de projets de prévention.

Pôle Ouvrages hydrauliques

Le pôle Ouvrages hydrauliques contrôle le niveau de sûreté des ouvrages hydrauliques (barrages, digues) de la région Grand Est et appuie la DRIEE Île-de-France. Il réglemente, inspecte, instruit des études de dangers et leurs consignes écrites.

Pôle Rhin et systèmes connexes

Le pôle assure une vision intégrée sur le Rhin des missions liées de police de l'eau et de l'énergie, tutelle des concessions hydroélectriques, gestion de crise, sécurité des ouvrages, dans un contexte d'accord internationaux où il représente la France.

Bilan de l'activité de l'année 2016

Des équipes de prévision des crues qui renforcent leur partage d'expériences

La prévision des crues et l'hydrométrie reposent sur une soixantaine d'agents. Il a été entrepris de trouver un mode commun de fonctionnement.

Les équipes d'hydrométrie développent les échanges de pratiques et partages d'expériences des choix techniques (Sonars, perches, logiciels, panneaux solaires...)

Les SPC ont produit des cartes de zones inondées potentielles en fonction des hauteurs des prévisions de crue. Ces cartes constituent une avancée essentielle en situation de crise.

L'émergence de porteurs de stratégies locales de gestion du risque d'inondation

L'application de la directive inondation est une priorité déclinée par bassin dans des plans de gestion des risques d'inondation. L'action de la DREAL, en lien permanent avec les DDT et préfectures, a permis d'accompagner l'émergence d'acteurs pour porter ces stratégies et enclencher leur rédaction. Le préfet coordonnateur de bassin a pris l'arrêté leur listant ces stratégies et leurs grands objectifs.

Contrôle de la sûreté des ouvrages hydrauliques

Le pôle ouvrages hydrauliques a pris en charge les dossiers suivis antérieurement par la Franche-Comté qui apportait un suivi technique sur les ouvrages du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Le pôle a réalisé 70 inspections, instruit des études des dangers et animé le recensement des ouvrages sur les territoires à risque important d'inondation pour accompagner la mise en place de la compétence GEMAPI par les collectivités.

Représentation de la France dans les instances internationales

La Meuse, la Moselle, la Sarre et le Rhin font l'objet d'instances de partage d'information et de concertation. La continuité de la représentation de la France a été assurée, permettant de conserver un échange fluide et constructif avec nos partenaires sur l'ensemble des politiques publiques objet des conventions internationales.

Poursuite du décroisement des missions entre VNF et l'État sur le RHIN

L'évolution des statuts de VNF a nécessité le maintien de certaines missions vers l'État. L'année 2016 a été mise à profit pour identifier les ouvrages concernés sur le Rhin et engager les réflexions sur les objectifs d'exploitation et d'entretien.

Perspectives pour l'année 2017

S'appuyer sur la synergie des équipes pour développer les compétences et les capacités de la DREAL face aux risques naturels

La réunion au sein de la DREAL Grand Est et la création d'un service dédié à la prévention des risques naturels permet de rendre plus robuste l'intervention de la DREAL en situation normale (démarche de prévention, de police, d'information) et en situation de crise (réponse aux sollicitations). Ces forces doivent être capitalisées à travers une organisation commune en particulier aux équipes en charge de la prévision des crues.

Achever la rédaction et approuver les stratégies locales de gestion du risque d'inondation (SLGRI) et mettre en œuvre le deuxième cycle de la directive inondation

Les démarches de prévention des risques naturels s'appuient sur les collectivités. Le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) permet d'accompagner de manière efficace et conséquente les initiatives des territoires. L'année 2017 verra la rédaction des SLGRI s'achever et doit conduire à leur approbation. Ces travaux seront conduits alors que le deuxième cycle de mise en œuvre de la directive inondation est engagé.

Améliorer la connaissance du risque et diffuser

L'acquisition et la diffusion de connaissances reste une priorité face aux risques naturels. Le SPRNH continuera de coordonner les études et ses travaux de production de cartographies de zones inondées potentielles en lien avec les hauteurs issues des prévisions de crues.

Améliorer la sûreté des ouvrages

L'inspection régulière des ouvrages et l'analyse des études des dangers pour les ouvrages qui peuvent présenter des désordres ou qui nécessitent une surveillance particulière constituent une priorité. Ce travail se fera en parallèle du soutien à la mission d'appui technique de bassin dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.

Approfondir la coopération internationale

La coopération internationale passe par la connaissance du territoire et des aléas, des acteurs, l'échange de pratiques et d'information, l'application de conventions internationales multiples (énergie, continuité écologique, sûreté des ouvrages, pollution). L'action sera renforcée.

Chiffres clés

- **4 unités de prévision des crues et 3 unités d'hydrométrie** diffusent des prévisions au minimum deux fois par jour. Elles sont publiées sur le site
  https://www.vigicrues.gouv.fr/

- Le PAPI meuse :

  44 actions, 13 maîtres d'ouvrage,19 M€, 4 territoires à risques Importants d'inondation, 19 000 personnes et 15 000 emplois exposés à une crue centennale.

- Les plans d'action de prévention des inondations en région représentent un engagement financier de 30 M€ de la part de l'État via le fonds de prévention des risques naturels majeurs.

Parc des ouvrages hydrauliques	Barrages A	Barrages B	Barrages C	Digues (ABC)
Grand Est	10	54	140	600 km



SPRNH

Le service prévention des risques naturels et hydrauliques - Verdun, le 23 juin 2016

Service évaluation environnemen

Le SEE prépare les avis et décisions pour le compte de l'Autorité Environnementale (Préfet de Région pour les projets, Mission Régionale de l'Autorité environnementale pour les plans-programmes et documents d'urbanisme). Il assure le suivi des commissaires-enquêteurs et de leurs trois compagnies régionales (commission d'agrément, formation).

Faits marquants 2016

Deux réformes importantes ont été mises en œuvre en matière d'évaluation environnementale :

— la création de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) en mai ;

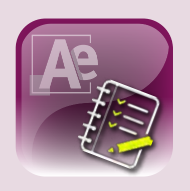
— la réforme des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes en août.

Une nouvelle organisation a été mise en place au sein de la nouvelle DREAL Grand Est pour homogénéiser la rédaction des avis AE, notamment pour les ICPE et collaborer avec la nouvelle MRAe.



Visite du service SEE sur le site de l'ancienne raffinerie de REICHSTETT – octobre 2016





Organisation du service



Bilan de l'activité de l'année 2016

L'évaluation environnementale consiste à analyser et intégrer les enjeux environnementaux et de santé dans la conception des projets (construction, installation, aménagement) ou dans les documents de planification qui réglementent les projets ultérieurs.

Cette évaluation fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale.

687 avis et décisions au cas par cas ont ainsi été signés par les Autorités environnementales (Préfet de Région pour les projets et MRAe pour les plans-programmes et documents d'urbanisme) dans la région Grand Est en 2016, avec seulement 2 avis tacites. La proportion de dossiers soumis à évaluation environnementale dans les décisions au cas par cas varie de 7 % (documents d'urbanisme) à 10 % (projets).

Perspectives pour l'année 2017

- Produire des avis AE proportionnés aux enjeux et aux impacts environnementaux des projets.
- Mobiliser durablement l'expertise collective des services techniques compétents.
- Participer au portage des projets les plus stratégiques auprès des maîtres d'ouvrage en amont (cadrage préalable) et en aval (suite à donner aux avis AE).

Chiffres clés

- **245 avis AE** dont 2 avis tacites.
- **442 décisions au cas par cas** dont 39 soumissions à évaluation environnementale (soit 9%).
- **14 cadrages préalables** à la demande des porteurs de projet.



SEE

Service connaissance et dévelop

Service connaissance et devel



ervice à vocation transversale, le SCDD pilote les politiques de développement durable de la DREAL et de gestion de la connaissance de la DREAL.

Faits marquants 2016



Une meilleure connaissance du territoire Grand Est

Afin de faciliter l'appropriation du territoire Grand Est par l'ensemble des services, un atlas cartographique du territoire sur les thématiques de la DREAL a été réalisé. Diffusé en interne, cet atlas est complémentaire à d'autres outils de connaissance du territoire tel que le diagnostic territorial partagé.

La structuration du pilotage de la connaissance en DREAL

Un dispositif de programmation de la connaissance a été initié afin de permettre à chaque service de la DREAL et aux DDT de disposer d'une vision globale des besoins de connaissance nécessaires à la conduite des politiques publiques et d'établir des priorités partagées en termes de connaissances à acquérir.

Le soutien aux actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : le projet Quartier Libre pour la Nature Grand Est

Ces actions, co-construites et co-portées par un binôme de structures en priorité associatives, reposent sur un projet pédagogique vecteur de transmission de valeurs environnementales, sociales et humaines. Elles répondent aux objectifs du contrat de ville et à la politique de transition écologique et énergétique de la collectivité. Les actions menées doivent être pérennes et impliquer directement et de façon participative les habitants.

Ce soutien concrétise l'élargissement au territoire Grand Est d'un appel à projet lancé dès 2014 en Alsace et a été formalisé par le lancement d'un appel à projet le 12 décembre 2016.



oppement durable



Organisation du service



Ses missions s'organisent autour de 4 axes :

- piloter et coordonner la politique en matière de gestion de la connaissance de la DREAL à toutes ses étapes et la gestion des outils associés (Système d'information géographique, statistiques, archivage) ;
- consolider la construction d'une connaissance territoriale et transversale nécessaire à la mise en œuvre des politiques de la DREAL et particulièrement celle du développement durable ;
- être garant et coordonner la diffusion de l'information environnementale ;
- piloter la politique de développement durable de la DREAL.

Le pôle promotion du développement durable

Il promeut et porte les enjeux du développement durable et de la transition écologique et énergétique auprès des collectivités (projets territoriaux de Développement durable), des entreprises et des organisations (économie verte, économie circulaire), des services de l'État et établissements publics (État exemplaire, responsabilité sociale des organisations) et des citoyens via les associations (Éducation à l'environnement et au développement durable). Le pôle a un positionnement d'expertise, d'animation, de construction de partenariat, de développement de projet et de mise en réseau d'acteurs.

Le pôle pilotage de la connaissance

Il assure le pilotage régional de l'ensemble de la chaîne de la connaissance, de l'identification du besoin de connaissance (ex : études) à la capitalisation. Il gère la documentation et sa diffusion, coordonne la valorisation et la diffusion de la connaissance ainsi que l'archivage au niveau régional.

Le pôle systèmes d'information géographique et diffusion de données (PSIG2D)

Il organise et pilote le système d'information géographique de la DREAL. Il administre les données et les valorise en application des directives nationales et européennes (Inspire). Il accompagne les utilisateurs du système d'information géographique (SIG), les projets SIG des services et apporte l'expertise associée à ce métier. Il organise et anime les partenariats (DRAAF, DDT), et co-pilote l'infrastructure de données géographiques avec la Région.

Le pôle Connaissance territoriale et analyses statistiques (PCTAS)

Il collecte, administre, diffuse et valorise les données, notamment statistiques. Il appuie les services de la DREAL pour la réalisation d'études ou de projets mobilisant des données ou méthodes statistiques. Il réalise des travaux d'analyse et des études transversales et/ou territoriales (analyse territoriale, diagnostic partagé, profil environnemental régional ...).

Bilan de l'activité de l'année 2016

Autour de l'information géographique, ont été définis les grands principes de l'infrastructure SIG de la DREAL d'un point de vue données et outils.

En outre, afin de mettre en place une infrastructure de données géographiques (IDG) à l'échelle du Grand Est permettant le partage et l'accès aux données géographiques des partenaires, la DREAL a copiloté une étude avec la Région et le SGARE pour préfigurer la gouvernance et le mode d'animation partenarial.

De nombreux partenariats ont été construits tant en interne avec les services métiers qu'en externe (Conseil régional, INSEE, Agro Paris Tech, BRGM, CEREMA, ADEME, DIRECCTE, DRAAF, Agences de l'Eau, tissu associatif....) ;

- pour d'une part, renforcer la connaissance du territoire et apporter des appuis méthodologiques ;
- et d'autre part, sensibiliser les citoyens à la transition écologique et énergétique, la participation citoyenne aux projets, à l'économie verte et circulaire par notamment des soutiens financiers aux associations.

Perspectives pour l'année 2017

Renforcer la connaissance du territoire Grand Est

2017 sera une année d'approfondissement de la connaissance des territoires à enjeux par l'accompagnement de 4 DDT à l'utilisation de la méthode de diagnostic partagé et la réalisation du diagnostic partagé du massif vosgien avec les DDT et le commissariat de massif.

Faciliter la diffusion et les usages de la donnée

Outre la mise à disposition d'informations statistiques par la réalisation d'un programme de publications et la mise en ligne de données statistiques, il s'agira également de mettre en œuvre l'infrastructure SIG de la DREAL définie en 2016, en s'appuyant sur les outils du ministère : serveur SIG commun à tous les sites, patrimoine de données à l'échelle du Grand Est.

La communication autour de ces outils et l'accompagnement des services de la DREAL faciliteront l'utilisation de l'information géographique au service des politiques publiques. Les conclusions de l'étude de préfiguration de l'IDG Grand Est, appelée GéoGrandEst, permettra de mettre en place l'outil et la gouvernance avec les partenaires de la DREAL, en particulier la Région, mais aussi les autres services de l'État et les collectivités, et de poursuivre l'animation auprès de ces partenaires.

Promouvoir le développement durable sur le territoire

Le soutien aux actions retenues dans le cadre du projet Quartier Libre pour la Nature, la participation à un appel à projet Économie Circulaire et une coordination des têtes de réseau associatives en matière d'Éducation à l'environnement et au développement durable et de dialogue environnemental, faciliteront la mise en place d'actions mobilisatrices et fédératrices au niveau régional en matière de développement durable.

Animer et valoriser la connaissance produite en DREAL

Faire vivre les réseaux initiés en 2016 et valoriser la connaissance produite contribueront à garantir le partage des connaissances et à faciliter la vision systémique des services dans la mise en œuvre des politiques publiques portées par la DREAL.



Chiffres clés

- **65 cartes dans l'atlas cartographique.**
- **15 publications statistiques** (en ligne sur le site de la DREAL).
- **170 réponses** à la demande.
- **2 Lettres Grand Est Ressources**.
- **300 besoins d'études recensés.**
- **40 associations soutenues** au titre de la vie associative, du dialogue environnemental et de l'EEDD, pour un montant de 380 000 €.
- **7 nouveaux projets financés** dans le cadre de l'appel à projet Quartier libre pour la Nature 2015-2016 sur le territoire de l'Alsace, pour un montant de 40 000 €.
- **3 nouveaux territoires engagés** dans une démarche d'écologie industrielle et territoriales.

Mission zone de défense

La MZD est une petite structure composée de 6 agents en charge des dossiers de gestion de crise de niveau zonal. Elle exerce une mission de coordination générale, d'animation et de suivi des services déconcentrés du ministère pour la zone Est qui regroupe les 18 départements des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté.

Faits marquants 2016

L'année a été marquée par :

- la création de la DREAL Grand Est qui a impliqué une remise à plat des systèmes d'astreinte et de gestion de l'alerte ;
- la disparition des CRICR et les réorganisations des services en charge de la gestion de crise routière ;
- plusieurs crises d'ampleur zonale : inondations en mai, hydrocarbures en juin, pollution de l'air en décembre.





Organisation du service



Éric GONAND
chef de mission
03 87 62 82 91



Patrice GASNE
adjoint au chef de mission
03 87 62 82 92

La MZD assure notamment les missions suivantes :

- animation et coordination des missions de sécurité et de défense pour le réseau MTES de la zone Est et de ses correspondants ;
- la formation et la sensibilisation des personnels ;
- l'organisation des exercices ;
- l'élaboration d'une politique zonale de prévention et le suivi des dossiers de défense et de sécurité au niveau zonal (SAIV, planification VIGIPIRATE, etc.) ;
- la gestion des crises : coordination et le suivi des interventions au niveau zonal, participation aux cellules de crise ;
- la mobilisation de la ressource en matière de BTP et de transport ;
- l'organisation de la veille opérationnelle et de l'alerte en DREAL.

Bilan de l'activité de l'année 2016

- Action zonale en matière de sûreté des SEVESO en application de l'instruction du 30 juillet 2015 et en partenariat avec le SPRA : visites des PIV/SEVESO au titre des commissions zonales de sécurité, organisation de l'audit zonal interministériel, synthèse des analyses des PIV sur la zone et transmission à l'EMIZ, synthèse des rapports de visites dans les 2 régions, point régulier avec le bureau SAIV de l'EMIZ.
- Élaboration avec la DIR Est et l'EMIZ de la nouvelle organisation en matière de gestion de crise routière suite à la disparition du CRICR et préparation à la gestion de crise routière : organisation d'un exercice PIZE sur 2 jours, organisation d'une formation météo routière et PIZE dématérialisé à destination des 18 DDT.
- Planification : rédaction du cadrage zonal « pollution de l'air » et mise en œuvre lors des épisodes de déclenchement des alertes, déclinaison du plan national accident nucléaire majeur.
- Animation des services du MTES avec l'organisation de 2 réunions par an du réseau « agents défense » et du réseau des RSD des DDT.
- Organisation de la gestion de crise en DREAL dans le contexte de la nouvelle région qui implique la réécriture des procédures et la formation des cadres.

Perspectives pour l'année 2017

Poursuite du travail concernant le système de gestion de l'astreinte.

Consolidation du dispositif de gestion de crise routière.

Organisation du travail de planification avec les services du préfet délégué dans un contexte de mouvements importants et de lancement de la démarche COTTRIM.

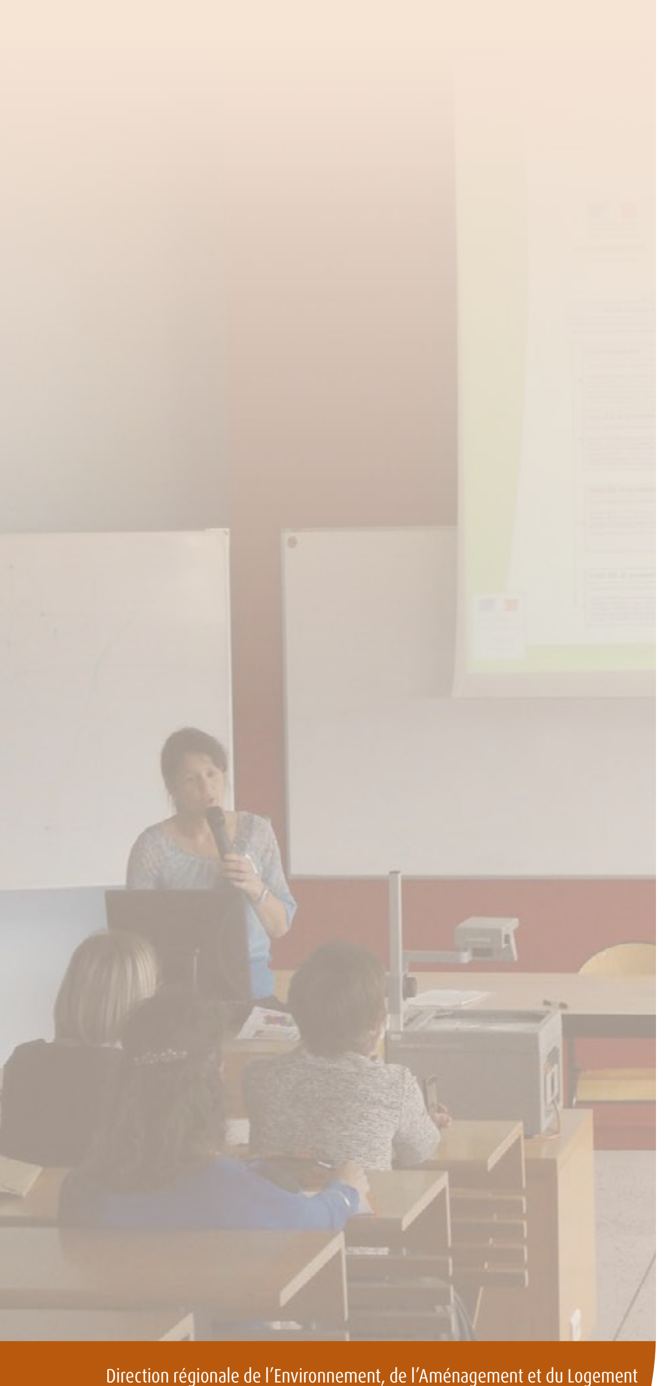
Chiffres clés

- **4 réunions zonales** réunissant les 18 DDT de la zone de défense et les services du Haut Fonctionnaire de Défense.
- **117 agents d'astreinte gérés** (calendrier, formation, compte cerbère...etc).
- **17 incidents ou crises gérés** au niveau zonal.

Secrétariat général

Secrétariat général

Le SG œuvre en synergie et en transversalité au bon fonctionnement des services en mettant à leur disposition les moyens et les ressources nécessaires. En 2016, il a vécu une année charnière en menant de front l'accompagnement des services nouvellement fusionnés et sa propre réorganisation.



Faits marquants 2016

Accompagnement RH de la réforme territoriale

L'année 2016 a été marquée par la mise en place de la réforme territoriale

Le pôle RH a été sollicité pour accompagner le pré-positionnement de l'ensemble des agents de la nouvelle région, soit 847 agents.

Ce dispositif, basé sur la concertation avec les représentants du personnel et l'information des agents avait un double objectif : donner la possibilité à chaque agent d'exprimer un avis sur les propositions de poste et vérifier que chaque agent soit affecté sur un poste qui lui convienne.

Suite à l'affectation des agents au 1er juillet 2016, l'accompagnement porte essentiellement sur le développement des compétences en fonction des besoins individuels, pour faciliter les changements professionnels. Est mis en place un suivi des agents concernés par une mobilité fonctionnelle ou géographique, ainsi qu'un accompagnement personnalisé des agents dont le poste sera supprimé à terme (écoute, conseil sur la mobilité, gestion prévisionnelle des mouvements de personnel).

La mise en place de la réforme territoriale a été largement rythmée par la construction des bases d'un nouveau dialogue social à travers les instances de concertation ainsi que par des groupes de travail.

Un glossaire des sigles est disponible en fin de document



Construction du système d'information commun à l'ensemble des sites de la DREAL Grand Est

Ce projet a mobilisé une grande partie des ressources disponibles dans le pôle informatique.

Les principales étapes ont été les suivantes :
- — migration de toutes les ressources dans un domaine informatique unique ;
- — construction d'un annuaire commun ;
- — élaboration du plan de classement adapté à la nouvelle organisation des services ;
- — connexion des installations téléphoniques de chaque site et mise en place d'une numérotation abrégée.

Mouvements immobiliers dans le cadre de la réforme

La constitution des nouveaux services de la DREAL Grand Est s'est accompagnée de mouvements de bureaux réalisés en interne par le pôle logistique ou en supervision lorsque le mouvement s'avérait trop important (Faubourg Saint-Antoine à Châlons-en-Champagne). Ces mouvements se sont déroulés au moment de la mise en place officielle des nouveaux services, c'est à dire durant l'été 2016.

Mise en place d'un outil de réservation commun (GIR)

La fusion des systèmes de réservation de ressources utilisé en région Grand Est permet une meilleure gestion des réservations des ressources, un confort d'utilisation accru pour les agents en leur donnant une meilleure visibilité et en leur donnant la possibilité d'utiliser des moyens au-delà de leur périmètre géographique habituel.

Affaires financières

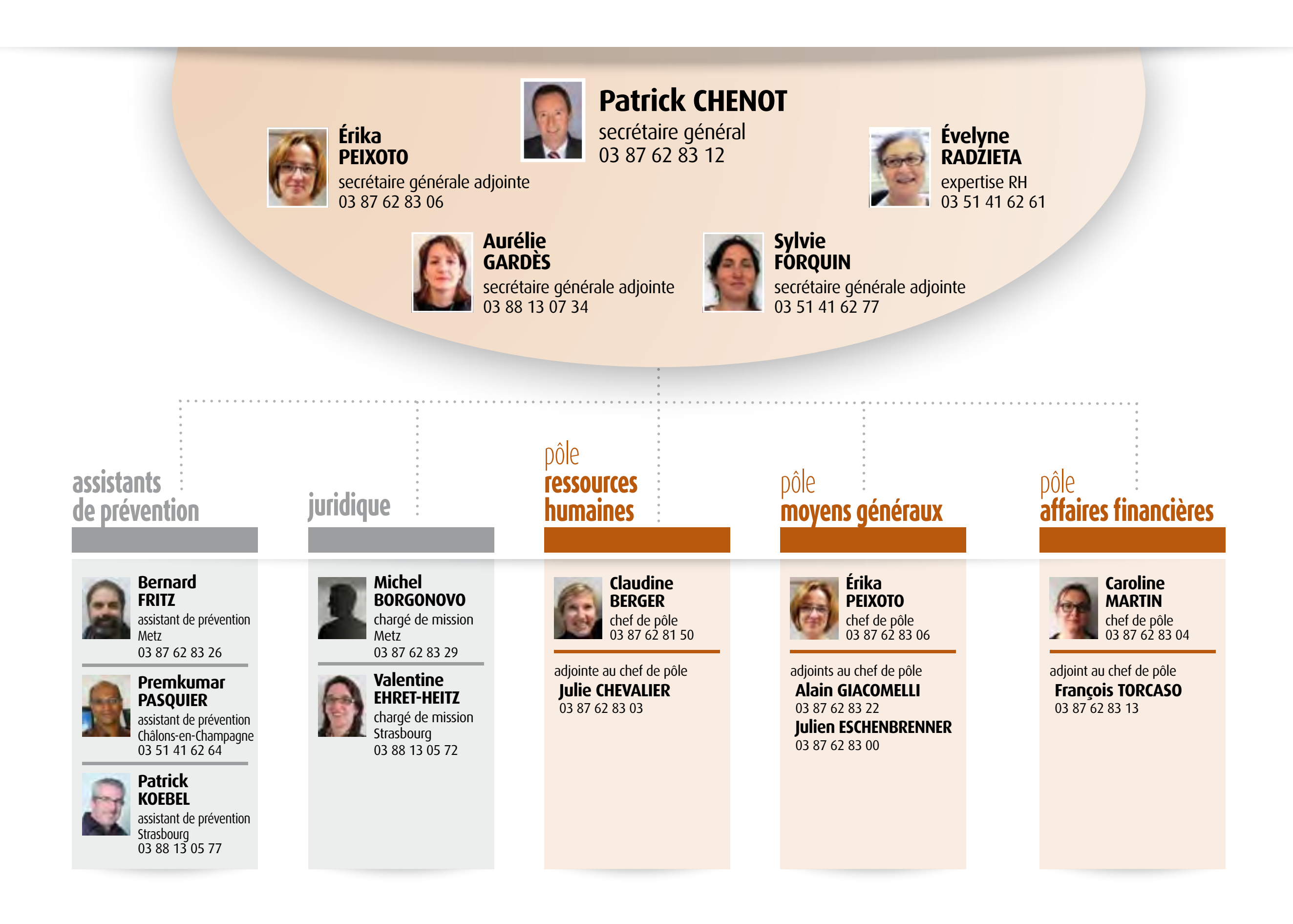
- Réorganisation des circuits financiers pour tenir compte du nouveau périmètre régional et de la réorganisation des acteurs de la chaîne de la dépense.
- Construction de budgets supports uniques (fonctionnement et immobilier) en priorisant les dépenses d'accompagnement de la réforme.
- Déploiement de l'outil CHORUS DT (remboursement des frais de déplacement) et formation des chargés de voyage.
- Constitution d'une régie de recette unique commune aux 3 territoires.

Conférence lors de la journée des nouveaux arrivants du 6 octobre 2016

Organisation du service

Le SG comporte 4 pôles et 2 missions.

Chaque pôle est constitué d'une équipe de pilotage, implantée au siège du SG à Metz et d'unités de proximité implantées sur les sites de Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg.



Le pôle ressources humaines

Il est chargé du pilotage et de la gestion de proximité de l'ensemble des agents de la DREAL Grand Est répartis sur trois principaux sites et 8 unités départementales.

Le pôle moyens généraux

Il est chargé d'assurer :

— la gestion des moyens techniques et informatiques dont doit disposer la DREAL Grand Est pour assurer l'ensemble de ses missions ;

— la gestion des moyens logistique et immobilier mis à disposition des services pour assurer l'ensemble de leurs missions.

Le pôle affaires financières

Il est chargé de la programmation et de l'exécution des dépenses de fonctionnement et immobilières de la DREAL Grand Est. Il met en œuvre les travaux de fin de gestion.

Il intervient également comme prestataire dans l'exécution de la dépense des programmes « Métiers ».

Il apporte une expertise en matière de marchés publics à l'ensemble des services de la DREAL

Perspectives pour l'année 2017

Les enjeux stratégiques

- Consolider l'organisation du service.
- Améliorer la communication interne et externe.
- Quelques grands projets transverses (Nouveau règlement intérieur / Télétravail/ Projets immobiliers).
- Prévention.

Les ressources humaines

- Assurer la gestion du temps de travail en mode « Grand Est » en adoptant un règlement intérieur commun, adaptant les 3 outils actuels de suivi du temps de travail aux nouvelles règles communes et en mettant en place un outil unique de gestion du temps.
- Poursuivre l'accompagnement RH de la réforme territoriale.
- Assurer la gestion de proximité des agents de manière unifiée.
- Finaliser les démarches RH en mode « Grand Est » (SALSA, formation, Bilan social ...).
- Organiser l'accueil et la communication vis-à-vis des interlocuteurs du pôle et des unités RH de nos interlocuteurs.

L'informatique

- Finaliser les migrations des services vers le système d'information Grand Est.
- Construire les solutions d'archivage.
- Consolider les solutions de sauvegardes, notamment PC.
- Améliorer l'offre de visio afin de diminuer les déplacements et mettre en ligne des tutoriels sur l'intranet.
- Accompagner les projets immobiliers.
- Définir une politique d'équipement.

La logistique et l'immobilier

- Rationaliser la flotte de véhicules de service et maîtriser ses coûts de fonctionnement.
- Améliorer la communication et faire connaître l'activité du pôle logistique.
- Conforter l'organisation immobilière.

Les affaires financières

- Pilotage de budgets communs pour les crédits immobiliers et de fonctionnement.
- Montée en puissance de l'expertise marchés publics.
- Déployer le partenariat entre le pôle Affaires financières et les services métiers.
- Engager la démarche d'harmonisation du CIC.



Chiffres clés

- **855 pré-positionnements** environ.
- **200 mouvements de bureaux.**
- **2,1 M€ de budget de fonctionnement.**
- **4 groupes de travail** (télétravail, accompagnement RH de la réforme, Blum, règlement intérieur).
- **1 régie de recettes unique** avec un montant de 5,24 M€.
- **80 % de postes informatiques migrés.**
- **4 comités techniques et 5 CHSCT.**



Service pilotage

Service pilotage

La DREAL Grand Est exerce les fonctions de Responsable de la Zone de Gouvernance des effectifs (RZGE) du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) en région et de Responsable des Budgets Opérationnels de Programme (RBOP) délégué. À l'échelle de la ZGE, le SP assure le pilotage régional des prestations pour les UO de la ZGE. À l'échelle de la DREAL, il appuie la direction en matière de pilotage.



Faits marquants 2016

Pilotage du Dialogue de Gestion budgétaire

Le dialogue de gestion budgétaire porte sur la mise en oeuvre des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables et du logement.

Le service pilotage est chargé d'organiser le dialogue de gestion entre les responsables de programme (RPROG), le préfet de région, responsable de budget opérationnel (RBOP) et la DREAL (RBOP délégué). Les discussions portent sur les pré-cadrages en effectifs cibles et en crédits et sur les spécificités liées à la région. Il s'est caractérisé, en 2016, par 2 cycles de réunions en visioconférence, de nature stratégique et de nature technique.

Élargissement de la zone de gouvernance des effectifs (ZGE)

Pour la gestion des effectifs et le suivi des processus de mobilité et de recrutement, le pôle emplois et compétences collabore aujourd'hui avec 29 services à l'échelle Grand Est (17 services avant la fusion des régions).

Donner une nouvelle identité à la DREAL Grand Est

Le déploiement du nouveau site internet de la DREAL Grand Est a permis de renforcer l'identité et la visibilité de la nouvelle structure.

En parallèle, la création d'un nouvel espace intranet commun pour la DREAL est en cours, afin de proposer un espace de travail numérique commun à l'ensemble des 900 agents et de répondre au mieux aux besoins des services à ce sujet.

Organisation du Concours Mines-Ponts 2016

Dans le Grand Est, le concours commun Mines-Ponts, c'est 1278 candidats en 2016.

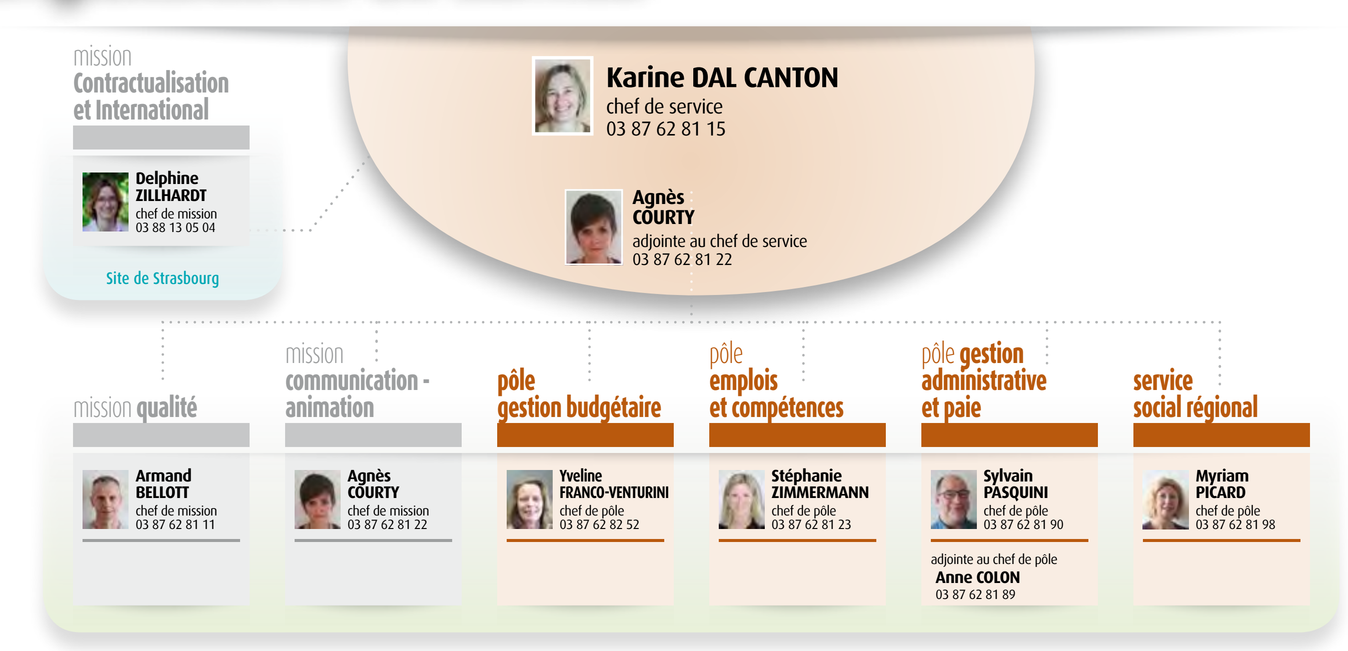
Le pôle emplois et compétences a piloté l'organisation des centres d'écrits du concours commun Mines-Ponts, sous tutelle du MTES.

Les centres d'examens de Metz et Reims ont mobilisé les agents des services du MTES en région les 25, 26 et 27 avril 2016. Des agents de la DREAL, de la DDT et du CVRH sont intervenus en qualité de responsables de salle et de surveillants, contribuant ainsi au bon déroulement des épreuves.

Un glossaire des sigles est disponible en fin de document

Organisation du service





Le service pilotage apporte **un appui au pilotage stratégique** régional et à l'animation coordonnée des services relevant du MTES en termes de :

- suivi des effectifs et des compétences ;
- gestion prévisionnelle des ressources humaines ;
- contrôle de gestion et pilotage budgétaire, programmation et suivi des BOP.

Il assure également des **prestations** pour le compte des différentes unités opérationnelles **:** gestion administrative, paie et retraites, service social régional, maîtrise d'ouvrage régionale de formation et de recrutement. Enfin, il assiste la direction sur le **pilotage de la DREAL,** en élaborant et conduisant les politiques de communication, de qualité, ainsi que le suivi des dossiers CPER et International.

Le pôle gestion budgétaire

Il assure, en lien avec les services métiers, le pilotage de la programmation, de la gestion budgétaire et du reporting pour les services de la ZGE, auprès de la direction, de l'administration centrale, du DRFiP et du SGARE. Il gère 7 BOP régionaux et 2 BOP nationaux pour la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines des risques technologiques et naturels, de la biodiversité et des paysages, du logement, des transports et de la sécurité routière.

Le pôle emplois et compétences

Il assure la répartition et le suivi des effectifs alloués aux UO de la ZGE et le pilotage de la mobilité, des recrutements.
Il organise les recrutements, suit la politique de formation initiée par les ministères, définit les plans de formation DREAL.

Le pôle gestion administrative et paie

Il assure:

- la gestion administrative et la paie des agents MTES des services de la ZGE en tant que prestataire de service.
- des fonctions d'expertise, d'organisation et d'animation de procédures en direction des services employeurs

Il traite les dossiers des promotions, primes, bonifications, paie régionale, retraites...

Le pôle social

Il accompagne les agents tout au long de leur carrière, notamment à l'occasion de la survenue de changements ou de difficultés en lien avec la vie professionnelle.

Sous l'autorité hiérarchique de la direction de la DREAL, les agents de service social interviennent dans le respect du secret professionnel et des principes déontologiques liés à la profession d'assistant de service social.

La mission contractualisation et international

Elle contribue à la définition d'une stratégie transfrontalière pour la DREAL et vient en appui de la direction sur les dossiers transversaux et/ou transfrontaliers. Elle veille à la mise en œuvre des actions stratégiques dans lesquelles la DREAL est impliquée, au titre de la contractualisation et des questions internationales.

Elle assure avec le SGARE le suivi des dossiers à caractère transfrontalier et contribue à l'élaboration des documents stratégiques régionaux.

La mission qualité

Garante de la démarche qualité au sein de la DREAL, elle représente la direction dans la mise en œuvre du système de management de la qualité et met son expertise au service de la performance des services.

La mission communication-animation

Elle participe à la définition de la stratégie de communication et d'animation interne et externe de la DREAL et à la mise en œuvre des actions qui en découlent.

Elle élabore les plans de communication, contribue à la lisibilité de l'action de la DREAL, pilote l'organisation de manifestations, gère les relations avec la presse, conseille les services en termes de communication.

Bilan de l'activité de l'année 2016

Mise en place de la campagne budgétaire SGARE

Initiée en novembre 2015, à l'instar de ce qui existait en région Alsace, la campagne budgétaire s'est inscrite dans le cadre de la réforme territoriale de l'État et a été marqué par l'évolution à l'échelle de la nouvelle région du périmètre des 7 BOP pour lesquels la DREAL est RBOP délégué.

Elle a modifié les relations précédemment existantes entre le pôle, la DRFiP et le SGARE au travers d'un formalisme spécifique et de procédures nouvelles.

Gestion des emplois et des compétences

Le service a fiabilisé les outils de suivi des flux d'ETP et capitalisé leurs données sous la forme de cartographie des postes. Il a également réalisé des travaux de GPEEC à l'échelle de la ZGE Grand Est (analyse des flux de départ en retraite, pyramide des âges).

Gestion administrative de 3800 agents de la ZGE

En Grand Est ont été traitées la paie et la gestion de 3800 agents, ainsi que les dossiers de retraite, la gestion des promotions, tout en s'impliquant dans les chantiers de réorganisation du service suite à la réforme.

Les recrutements par concours

Au cours de l'année 2016, 4 concours locaux et 13 concours nationaux, ainsi qu'un recrutement sans concours réservé ont été organisés sur le périmètre de la zone de gouvernance.

L'organisation de formations

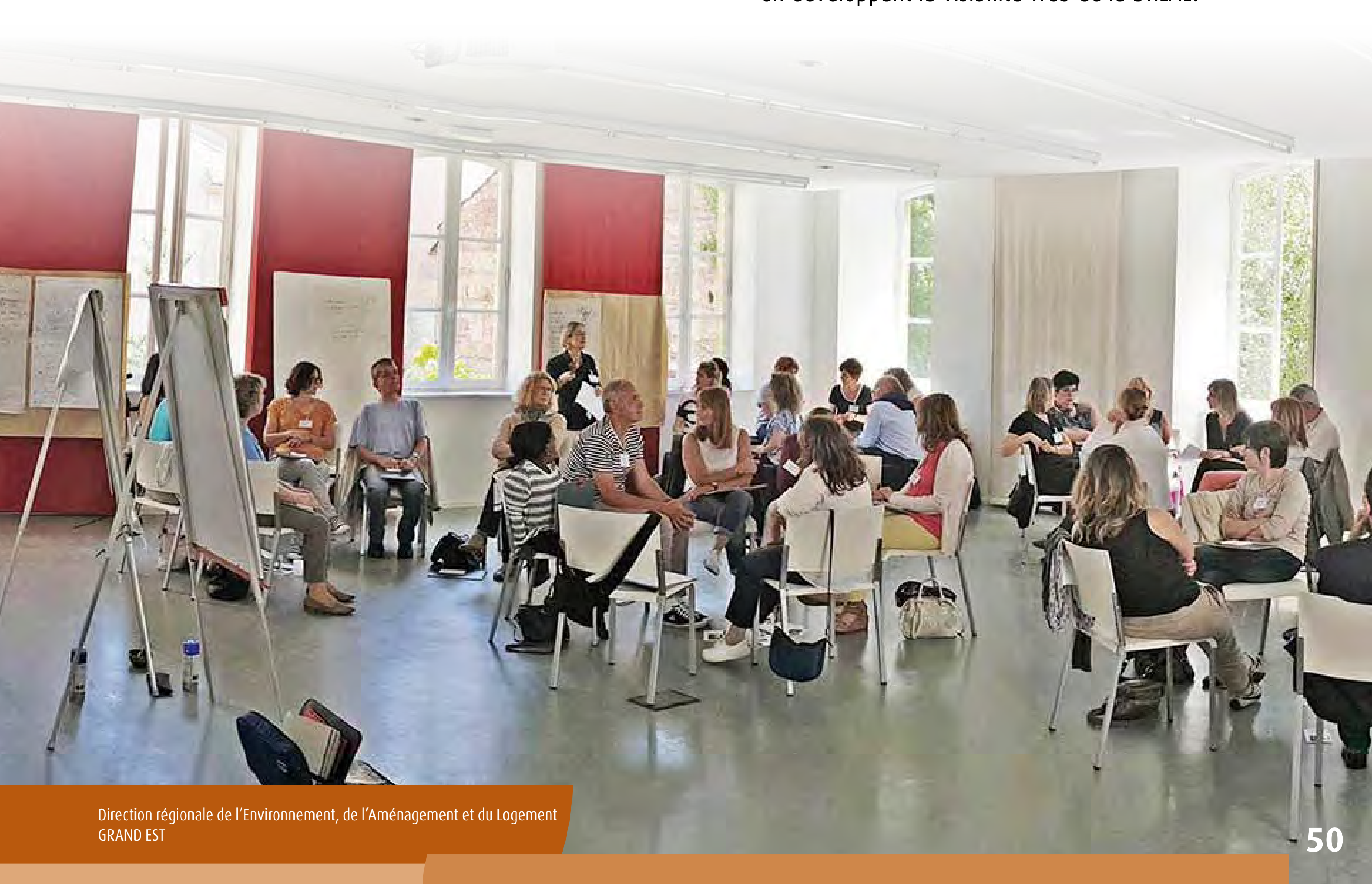
Le service pilotage a mis en œuvre 31 journées de formation dans le cadre de la préparation aux examens et concours et 90 journées transverses ou métier (bureautique, conduite sur routes glissantes, éco-conduite, langues, logiciel Chorus...).

Un accompagnement et une aide par l'équipe du service social régional

ont été fournis aux agents des entités et services répartis sur la zone de gouvernance ainsi qu'un conseil auprès des services du MTES.

Mobilisation sur des actions de communication

La création de la DREAL a induit un besoin de renforcement de la communication, se traduisant par la mise en place au sein du service Pilotage de la mission Communication-Animation. En 2016, une priorité a été donnée à la communication interne, pour faire partager aux agents des informations sur la vie et les actions du service, relayer les actualités des ministères et mettre à dispositions des outils et informations utiles au quotidien, tout en valorisant en externe les actions de la DREAL au service des grandes politiques publiques et en développant la visibilité web de la DREAL.





Perspectives pour l'année 2017

- Le pôle Gestion Administrative et Paie s'engage à maintenir le lien avec les services employeurs via le développement de son espace extranet, à homogénéiser le service rendu aux services employeurs en harmonisant les pratiques de travail entre eux et les 4 unités du pôle et enfin à assurer la robustesse de la structure en développant l'interopérabilité entre ex régions dans le but de garantir la continuité et le niveau de qualité du service rendu aux agents en matière de gestion administrative, financière et de retraite.

- Le pôle Emplois et Compétences poursuit la fiabilisation des outils de suivi des flux d'ETP et leur exploitation. Son activité s'adapte aussi au passage à deux cycles de mobilité annuels.

- La DREAL Grand Est s'engage dans la relance de la démarche qualité, qui doit contribuer au pilotage des activités et permettre les échanges et le partage de bonnes pratiques entre services assurant des missions similaires dans un périmètre élargi.

- Le pôle Gestion Budgétaire s'engage à poursuivre la fiabilisation des données budgétaires, notamment par le suivi rigoureux de l'apurement des restes à payer et la poursuite de la campagne de nettoyage des engagements juridiques.

- La mission Communication Animation s'engage à poursuivre le développement du site Intranet pour mettre à disposition des agents un site unifié, convivial et opérationnel. Elle continuera à s'investir dans de nouvelles actions de communication interne pour contribuer à l'accroissement du sentiment d'unité.



Journée de cohésion du service pilotage - Metz, le 9 juin 2016

Chiffres clés

- **13 services employeurs sur la ZGE**, représentant 3800 agents répartis au sein de 29 Unités Opérationnelles auxquelles la DREAL distribue des effectifs en tant que R-ZGE (3 289,3 ETP après DM 2016).
- **64 000 actes annuels de gestion** (153 millions de masse salariale).
- **45 000 paies annuelles** (3 750 paies mensuelles).
- **1000 dossiers et simulations de retraite.**
- **Gestion de 9 Budgets Opérationnels de Programme** :
  - **382,5 M€ en autorisations d'engagement et 305 M€ de crédits de paiement** ont été alloués aux 30 Unités Opérationnelles de la Zone de Gouvernance Grand Est.
- **17 concours organisés** (nationaux ou locaux) pour 612 candidats.
- **133 recrutements hors mutations classiques** (détachements, ARL, sorties d'école).
- **30 cycles de mobilité à gérer**, tous macrogrades confondus.
- **10 processus de recrutement de sortie d'école** à suivre auxquels s'ajoutent des processus de recrutement «alternatifs».



Organigramme de la DREAL





Laurent DARLEY
directeur régional adjoint
[transport et évaluation environnementale]
03 88 13 05 02



Renaud LAHEURTE
directeur régional adjoint
[aménagement logement]
03 87 62 82 04

Michel MONCLAR
directeur régional adjoint
[environnement et risques]
03 87 62 82 01

mission zone de défense



Éric GONAND
chef de la mission
03 87 62 82 91

service pilotage [SP]



Karine DAL CANTON
chef de service
03 87 62 81 15

Adjointe au chef de service
Agnès COURTY 03 87 62 81 22

Gestion budgétaire
Yveline FRANCO-VENTURINI... 03 87 62 82 52

Emplois et compétences
Stéphanie ZIMMERMANN .. 03 87 62 81 23

Gestion administrative et paie
Sylvain PASQUINI 03 87 62 81 90
Adjointe :
Anne COLON 03 87 62 81 89

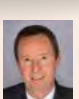
Service social régional
Myriam PICARD 03 87 62 81 98

Mission Contractualisation et International
Delphine ZILLHARDT........ 03 88 13 05 04

Qualité
Armand BELLOTT 03 87 62 81 11

Communication animation
Agnès COURTY 03 87 62 81 22

secrétariat général [SG]



Patrick CHENOT
chef de service
03 87 62 83 12

Adjointes au chef de service
Metz
Érika PEIXOTO 03 87 62 83 06
Strasbourg
Aurélie GARDÈS 03 88 13 07 34
Châlons-en-Champagne
Sylvie FORQUIN 03 51 41 62 77

Expertise RH
Évelyne RADZIETA 03 51 41 62 61

Ressources humaines
Claudine BERGER 03 87 62 81 50
Adjointe :
Julie CHEVALIER........... 03 87 62 83 03

Affaires financières
Caroline MARTIN 03 87 62 83 04
Adjoint :
François TORCASO......... 03 87 62 83 13

Moyens généraux
Érika PEIXOTO 03 87 62 83 06
Adjoints :
Alain GIACOMELLI 03 87 62 83 22
Julien ESCHENBRENNER 03 87 62 83 00

service évaluation environnementale [SEE]



Vincent MATHIEU
chef de service
03 88 13 06 35

Adjoint au chef de service
Hugues TINGUY 03 88 13 06 36

Projets
Hugues TINGUY............ 03 88 13 06 36

Plans - Programmes
Laurent MARCHAL.......... 03 88 13 06 60

service connaissance et développement durable [SCDD]



Pauline REUTER
chef de service
03 51 41 62 36

Adjointe au chef de service
Carole CARBONNIER 03 51 41 62 39

Pilotage de la connaissance
Carole CARBONNIER 03 51 41 62 39

Connaissance territoriale et analyse statistiques
Jean-Paul STRAUSS 03 88 13 06 53
Adjointe :
Odile SCHOELLEN 03 51 41 63 75

Promotion du développement durable
Richard MARCELET 03 87 56 42 27

SIG diffusion des données
François MATHONNET 03 51 41 62 35

service eau, biodiversité, paysages [SEBP]



Charles VERGOBBI
chef de service
03 88 13 06 94

Adjoints au chef de service
Châlons-en-Champagne
Guillaume CHOUMERT 03 51 41 64 11
Metz
Alain LERCHER 03 87 56 42 05
Strasbourg
Marie-Pierre LAIGRE .. 03 87 62 01 65

Plaine et plateaux champenois
Muriel ROBIN 03 51 41 64 13
Adjoint :
Rémi SAINTIER 03 51 41 62 26

Eau Seine Normandie
Muriel DOMANGE 03 51 41 64 19

Eau Meuse-Rhin et connaissance
François WEDRAOGO 03 87 56 42 34
Adjointe :
Patricia LAHAYE 03 87 62 01 91

Vallées et plateaux lorrains
Danny LAYBOURNE....... 03 87 56 42 14
Adjointe :
Danièle PESENTI 03 87 56 42 88

Espèces et expertises naturalistes
Benoit PLEIS 03 88 13 06 84
Adjoint :
Dominique ORTH 03 88 13 06 62

Rhin Vosges
Cécile BOUQUIER 03 88 13 06 83

Délégation de bassin Rhin-Meuse
Alain LERCHER 03 87 56 42 67

Axe Rhénan : eau et biodiversité
Françoise MARCHAL 03 88 13 06 63

Animation police de l'eau et de la nature
N.C. 03 87 62 01 64



unité départementale Ardennes [UD 08]



Philippe BAUDRY
chef d'unité
03 24 59 68 31

unité départementale Aube / Haute-Marne [UD 10/52]



Hubert MENNESSIEZ
chef d'unité
Aube : 03 25 82 66 27
Haute-Marne : 03 25 30 20 52

Adjoint au chef d'unité
Laurent EUDES 03 25 30 21 56

unité départementale Marne [UD 51]



Mathieu RIQUART
chef d'unité
03 26 77 33 51

unité départementale Meurthe-et-Moselle / Meuse [UD 54/55]



Pascal PELINSKI
chef d'unité
03 83 36 80 50

Adjoints au chef d'unité
Nicolas ANSEL 03 83 36 55 12
Denis MAIRE 03 29 46 48 72

(p.i.) Par intérim
N.C. Non connu

Grand Est

direction

Emmanuelle GAY
directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
03 87 62 82 00



Dominique VALLÉE
directeur régional adjoint
[dialogue social et ressources humaines]
03 51 41 62 13

Jean-Marc PICARD
directeur régional adjoint
[organisation et communication]
03 87 62 82 02

directeur de projet





Gérard DELFOSSE
A 304
03 51 41 64 81

service prévention des risques naturels et hydrauliques [SPRNH]



Nicolas PONCHON
chef de service
03 51 41 64 79

Adjoint au chef de service
Raynald VICTOIRE 03 51 41 64 58

Ouvrages hydrauliques
Patrice GARNIER 03 51 41 63 62

Risques naturels
N.C. .... 03 --- --- --- ---

Meuse - Moselle
Philippe HESTROFFER 03 87 62 01 71
Adjoint :
Philippe BATTAGLIA........ 03 87 62 01 78

Rhin Sarre
Laurent PHILIPPOTEAUX ... 03 88 13 07 01

Seine - Oise
Émilie MAYSONNAVE 03 51 41 64 54

Rhin et systèmes connexes
Florent FEVER 03 88 13 06 73
Adjointe :
Valérie DI CHIARA 03 88 13 06 82

service prévention des risques anthropiques [SPRA]

Élisa SALAMANCA
chef de service (p.i.)
03 87 56 42 17

Adjoints au chef de service
Châlons-en-Champagne
Thierry DEHAN 03 51 41 64 43
Metz
Élisa SALAMANCA 03 87 56 42 17
Strasbourg
Caroline TEYSSIER 03 88 13 06 20

Ressources
Aurélie VIGNOT 03 51 41 64 35

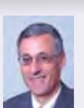
Risques chroniques
Philippe LIAUTARD 03 88 13 06 30
Adjoints :
Emmanuel CANTELE....... 03 88 13 06 11
Jennifer MOUY 03 51 41 64 37
Mohamed KHEDJOUT...... 03 87 56 42 60

Risques accidentels
Jacques MOLE 03 87 56 42 59
Adjoints :
Anita BOTZ 03 88 13 06 20
Cyril DROIT 03 87 56 42 91
Stéphanie BAUDRY (p.i.) .. 03 51 41 64 46

Risques miniers
Pascale HANOCQ 03 87 56 42 43
Adjoint :
Marc LITZENBURGER 03 87 56 42 25

Coordination
N.C. ....03 87 56 --- ---

service transports [ST]



Guy TREFFOT
chef de service
03 88 13 07 71

Adjoint au chef de service
Étienne HILT 03 87 62 83 41
Laurence FELTMANN 03 88 13 07 73

Maîtrise d'ouvrage routière Strasbourg
Laurence FELTMANN 03 88 13 07 73
Adjoint :
Jean-Luc NARDIN 03 88 13 07 87

Maîtrise d'ouvrage routière Châlons-en-Champagne
Gérard DELFOSSE 03 51 41 64 81
Adjoint :
Dominique GUILLEN 03 51 41 64 89

Maîtrise d'ouvrage routière Metz
Christian LAFARIE 03 87 62 83 59
Adjoint :
Stéphane HEBENSTREIT ... 03 87 62 83 72

Mobilité
David LOMBARD 03 88 13 07 82
Adjoint :
Michel JONAS 03 88 13 07 83

Régulation transport routier
Frédéric MICHEL 03 88 13 08 01
Adjoint :
Michael VIGNON........... 03 87 62 83 81

Qualités véhicules
Manuel VERMUSE 03 51 41 64 49
Adjoints :
François CODET 03 88 13 07 90
Céline DEFARCY 03 87 62 83 46

Finances, programmation, RH
Christiane REIS 03 88 13 07 72

service transition énergétique, logement, construction [STELC]

Claire CHAFFANJON
chef de service
03 88 13 07 51

Adjointe au chef de service
Manuelle DUPUY........... 03 87 62 82 29

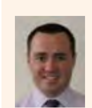
Transition énergétique et qualité de l'air
Guillaume GAUBY 03 88 13 07 30

Construction-Bâtiment durables
Michel HUEBER 03 88 13 07 40

Habitat logement
Manuelle DUPUY 03 87 62 82 29
Adjointe :
Sophie NAUDIN............ 03 87 62 82 30

Mission plan de rénovation énergétique de l'habitat - Bâtiment Santé
Véronique MAZOYER 03 87 62 82 11

service aménagement, énergies renouvelables [SAER]



Pierre-Antoine MORAND
chef de service
03 51 41 63 65

Adjointe au chef de service
Alba BERTHELEMY 03 51 41 63 67

Stratégie régionale d'aménagement
Sophie MOSSER 03 88 13 07 60

Appui aux conseil aux territoires
Alix LETURCQ 03 51 41 63 94

Énergies renouvelables
Jean-Jacques FORQUIN 03 51 41 63 11
Adjointe :
Corinne HELFER 03 51 41 63 10

Expertise
Jennifer LIÉGEOIS 03 51 41 62 40

Foncier
Michel ANTOINE 03 87 62 82 16
Adjoint :
Raphaël JANNOT 03 87 62 82 14

unité départementale Moselle [UD 57]



Maxime COURTY
chef d'unité
03 87 56 85 27

Adjoints au chef d'unité
Florence BERHO....................03 87 56 85 24
Philippe SCHOUMACKER 03 87 56 42 17

unité départementale Bas-Rhin [UD 67]

Pascal LAJUGIE
chef d'unité
03 88 13 08 61

Adjoint au chef d'unité
Jean-Marc HUG 03 88 13 08 22

unité départementale Haut-Rhin [UD 68]



Jacques VALLART
chef d'unité
03 89 66 66 80

Adjoints au chef d'unité
Malika LACHAMBRE........03 89 66 66 79
Christian WROBEL 03 89 66 66 69

unité départementale Vosges [UD 88]



Christophe TEJEDO
chef d'unité
03 29 33 66 20

Un glossaire des sigles est disponible en fin de document

Organigramme au 1er juin 2017

Glossaire des sigles

AASQA	Association agréée de surveillance de la qualité de l'air
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AE	Autorité environnementale
ALUR (Loi)	Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
ANAH	Agence nationale de l'habitat
ANDRA	Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs
ARS	Agence régionale de santé
BASIAS	Base des anciens sites industriels et activités de service
BASOL	Base de données sur les sites et sols pollués
BOP	Budget opérationnel de programme
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CGEDD	Conseil général de l'environnement et du développement durable
CIGEO	Centre industriel de stockage géologique
CNPN	Comité national pour la protection de la nature
CODERST	Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques
COFRAC	Comité français d'accréditation
COPIL	Comité de pilotage
COTTRIM	Contrat territorial de réponses aux risques et aux menaces
CPER	Contrat de plan État-Région
CRHH	Comité régional de l'habitat et de l'hébergement
CRICR	Centre régional d'information et de coordination routières
CSRPN	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
CTT	Contrôleur des transports terrestres
CVRH	Centre de valorisation des ressources humaines
DDCSPP	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DDT	Direction départementale des territoires
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DIR	Direction interdépartementale des routes
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DIRFIP	Direction régionale des finances publiques
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EMIZ	État-major interministériel de zone de défense
EnR	Énergie renouvelable
EPAGE	Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPF	Établissement public foncier
EPTB	Établissement public territorial de bassin
ESP	Équipement sous pression
FNAP	Fond national d'aides à la pierre
FPRNM	Fonds de prévention des risques naturels majeurs
GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
IED	Industrial emission directive
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
MATB	Mission d'appui technique de bassin
MNHN	Muséum national d'histoire naturelle
MRAe	Mission régionale de l'autorité environnementale
MTES	Ministère de la transition écologique et solidaire
MZD	Mission zone de défense

OGS	Opération grand site
ONEMA	Office national de l’eau et des milieux aquatiques
ONF	Office national des forêts
PCAET	Plan climat air énergie territorial
PGRI	Plan de gestion des risques d’inondation
PIV	Point d’importance vitale
PIZE	Plan intempéries zone Est
PLUi	Plans Locaux d’Urbanisme Intercommunaux
PNN	Parc naturel national
PNR	Parc naturel régional
PNSE	Plan national santé environnement
PPRT	Plan de prévention des risques technologiques
PRSE	Plan régional santé environnement
PRSQA	Programme régional de surveillance de la qualité de l’air
RBOP	Responsable des budgets opérationnels de programme
RH	Ressources humaines
RISPO	Réseau interprofessionnel des sous-produits organiques
RPROG	Responsable de programme
RSD	Règlement sanitaire départemental
RZGE	Responsable de la zone de gouvernance des effectifs
S3REnR	Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables
SAER	Service aménagement, énergies renouvelables
SAFER	Société d’aménagement foncier et d’établissement rural
SAGE	Schéma d’aménagement et de gestion de l’eau
SAIV	Sécurité des activités d’importance vitale
SCDD	Service connaissance et développement durable
ScoT	Schéma de cohérence territoriale
SEBP	Service eau, biodiversité, paysages
SEE	Service évaluation environnementale
SG	Secrétariat général
SGARE	Secrétariat général pour les affaires régionales et européennes
SIG	Système d’information géographique
SIS	Secteur d’information sur les sols
SLGRI	Stratégies locales de gestion des risques d’inondation
SP	Service pilotage
SPRA	Service prévention des risques anthropiques
SPRNH	Service prévention des risques naturels et hydrauliques
SRADDET	Schéma régional d’aménagement, de développement durable et d’égalité des territoires
SRCAE	Schéma régional climat air énergie
ST	Service transports
STELC	Service transition énergétique, logement, construction
TAR	Tour aéroréfrigérante
TEPCV	Territoire à énergie positive pour la croissance verte
UD	Unité départementale
UNESCO	United nations educational, scientific and cultural organization
URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d’allocations familiales
UO	Unités Opérationnelles
VNF	Voies navigables de France
ZGE	Zone de gouvernance des effectifs
ZH	Zone humide
ZNIEFF	Zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique


Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

GRAND EST

2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99



Dernières modifications : 12 juillet 2017